



Union Syndicale d'Aménagement hydraulique du Nord

L'Union Syndicale d'Aménagement hydraulique du Nord (USAN) est un syndicat mixte qui regroupe 4 intercommunalités (pour 89 communes) et 4 communes et dont les compétences sont la Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations (GEMAPI) et la participation aux Schémas d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE).

Prévenir



Protéger



Préserver



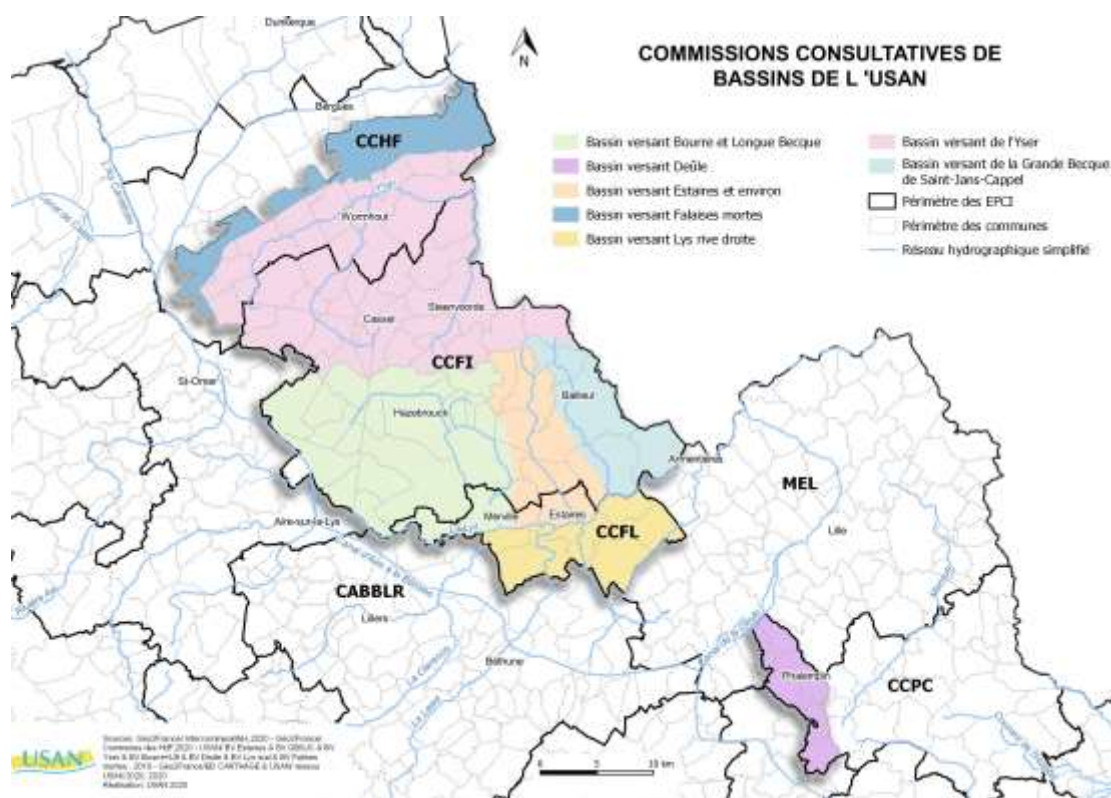
Rapport d'activité 2021



Sommaire

Périmètre de l'USAN et ses membres adhérents	page 3
Les élus de l'USAN	page 4
Les membres du comité syndical	page 5
La gouvernance	page 6
Le réseau hydrographique	page 7
L'organigramme de l'USAN au 1 ^{er} janvier 2022	page 8
Les services de l'USAN	page 9
<hr/>	
Les actions de gestion de milieux aquatiques	page 12
Zoom sur ...	page 23
Les actions de prévention des inondations	page 34
Zoom sur ..	page 36
Foncier et urbanisme	page 39
Les partenariats et les programmes	page 41
Les Schémas d'Aménagement et de Gestion des Eaux	page 44
Les prestations extérieures	page 54
<hr/>	
Les chiffres de l'exercice 2021	page 55
Les évènements marquants de l'année 2021	page 60
Un déménagement très attendu	page 63
Les commissions de bassins – bilan d'activité	page 64

Périmètre de l'USAN et ses membres adhérents



Le Syndicat Mixte Union Syndicale d'Aménagement Hydraulique du Nord est constitué entre :

- La **communauté de communes Flandre Intérieure** pour l'ensemble du territoire de ses communes membres,
- La **communauté de communes Hauts de Flandre** pour tout ou partie du territoire des communes de Bambecque, Bissezeele, Bollezeele, Broxeele, Crochte, Eringhem, Equelbecq, Herzeele, Hondshoote, Killlem, Lederzeele, Ledringhem, Merckeghem, Millam, Oost-cappel, Quaedypre, Rexpoede, Volckerinchove, Warhem, West-cappel, Wormhout, Wulverdinghe, Wylder, Zegerscappel,
- La **communauté de communes Flandre Lys** pour l'ensemble du territoire de ses communes membres,
- La **communauté de communes Pévèle Carembault** pour le territoire des communes de Camphin-en-Carembault, Chemy, Gondecourt, Herrin, Ostricourt, Phalempin, Wahagnies,
 - Phalempin ;
 - Camphin en Carembault ;
 - Gondecourt ;
 - Chemy.

Pour un total de 89 communes

Les élus de l'USAN

Le Président

Monsieur **Jean-Jacques DEWYNTER**,
Président de l'USAN réélu depuis le 28 septembre
2020 et 1^{er} adjoint au maire de Steenbecque



Les Vice-Présidents

Monsieur LAZARO Thierry - 1^{er} VICE-PRESIDENT

PRESIDENT DE LA COMMISSION DE BASSIN DE LA DEULE - DELEGATION RELATION EUROPEENNE - PROGRAMME EUROPEEN - RESSOURCES HUMAINES

Madame STAELEN Edith - 2^e VICE-PRESIDENTE

PRESIDENTE DE LA COMMISSION DE BASSIN DE L'YSER - DELEGATION STRATEGIE FONCIERE ET PATRIMOINE

Madame KEIGNAERT Sandrine - 3^e VICE-PRESIDENTE

PRESIDENTE DE LA COMMISSION DE BASSIN DE BOURRE - LONGUE BECQUE - DELEGATION ADMINISTRATION GENERALE ET COMMUNICATION

Monsieur DELASSUS Christian - 4^e VICE-PRESIDENT

DELEGATION ENVIRONNEMENT - ESPECES INVASIVES

Monsieur DUYCK Joël - 5^e VICE-PRESIDENT

PRESIDENT DE LA COMMISSION DE BASSIN D'ESTAIRES - DELEGATION ENVIRONNEMENT - GESTION DES ESPACES ENVIRONNEMENTAUX ET PLANS DE GESTION

Monsieur DEVOS Joël - 6^e VICE-PRESIDENT

PRESIDENT DE LA COMMISSION DE BASSIN DE SAINT JANS CAPPEL - DELEGATION FINANCES ET COMMANDE PUBLIQUE

Monsieur BOONAERT Jean-Philippe - 7^e VICE-PRESIDENT

PRESIDENT DE LA COMMISSION DE BASSIN DE LYS RIVE DROITE - DELEGATION PRESTATIONS EXTERIEURES ET DEVELOPPEMENT

Monsieur LEGROIS Christophe - 8^e VICE-PRESIDENT

DELEGATION LUTTE CONTRE LES INONDATIONS - OUVRAGES HYDRAULIQUES

Monsieur DARQUES Jérôme - 9^e VICE-PRESIDENT

DELEGATION TOUS LES SAGES

Madame BECKAERT Marie-Andrée - 10^e VICE-PRESIDENTE

PRESIDENTE DE LA COMMISSION DE BASSIN FALAISES MORTES - DELEGATION LUTTE CONTRE LES INONDATIONS - AMENAGEMENT HYDRAULIQUE DOUX

Les membres du comité Syndical

Commune de PHALEMPIN (SAGE)

Monsieur BALLEKENS André

Communauté de Communes Flandre Intérieure

Monsieur AMPEN Francis

Monsieur CREPIN Maxime

Monsieur GRIMBER Philippe

Monsieur DUCROQUET Olivier

Monsieur LEGROIS Christophe

Madame KEIGNAERT Sandrine

Monsieur LEMAIRE Roger

Monsieur BOURGEOIS Pierre

Monsieur BAES Franck

Monsieur DEBREU Christophe

Monsieur VERRIER Jean-Michel

Monsieur DRIEUX François

Monsieur SOODTS Serge

Monsieur DECROCK Benoit

Monsieur DEWYNTER Jean-Jacques

Madame STAELEN Edith

Monsieur DEVOS Joël

Madame DELESTRÉ Virginie

Monsieur WALBROU Dominique

Monsieur VAESKEN Dominique

Monsieur CAPPAERT Jean-Luc

Monsieur HEYMAN François

Monsieur DARQUES Jérôme

Communauté de communes Hauts de Flandre

Monsieur DELASSUS Christian

Monsieur BONDUAEUX Alain

Monsieur VERMERSCH Jérôme

Monsieur COLAERT Stéphane

Madame BECKAERT Marie-Andrée

Madame SOETE Marie-Agnès

Madame DELASSUS Claudine

Communauté de communes Flandre Lys

Monsieur BURETTE Jean-Marc

Monsieur ROLIN Eddy

Monsieur FICHEUX Bruno

Monsieur DELAVAL Christophe

Monsieur DUYCK Joël

Monsieur NORO Bruno

Monsieur TURPIN Edmond

Monsieur COTE Alexandre

Monsieur HENNEON François-Xavier

Monsieur BOONAERT Jean-Philippe

Madame DURUT Jocelyne

Communauté de communes de Pévèle en Carembault

Monsieur LAZARO Thierry

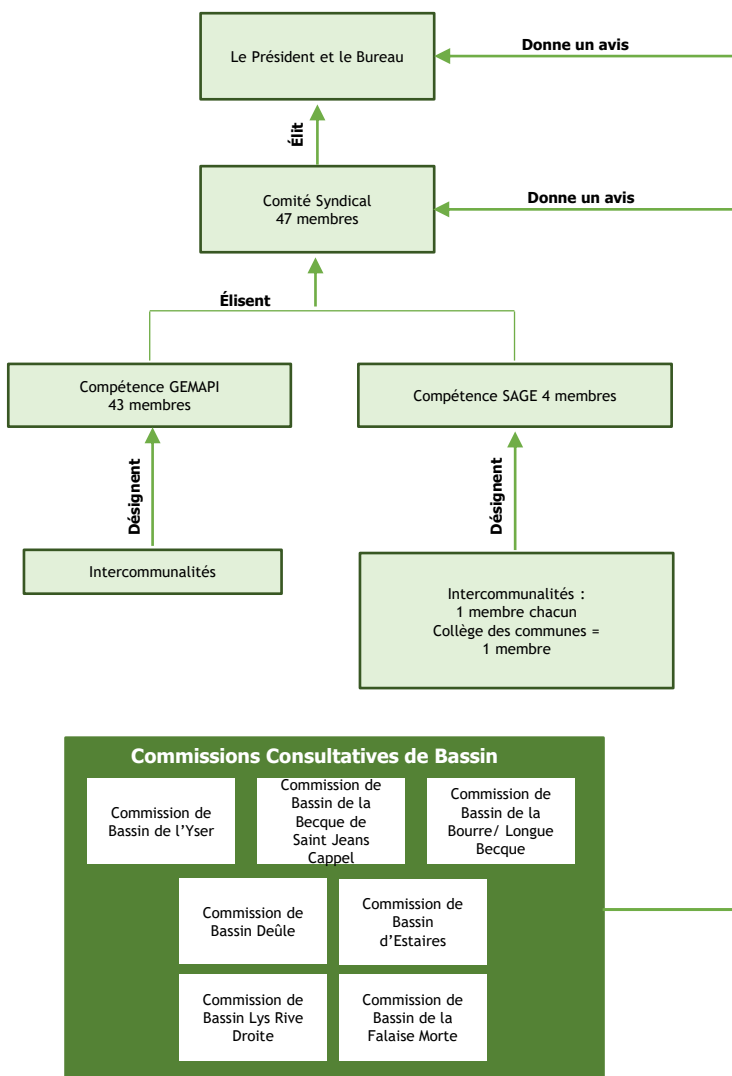
Monsieur DESMAZIERES Michel

Monsieur BOS Alain

Monsieur CHOCRAUX Bernard

Monsieur PROCUREUR Marcel

La gouvernance



Les commissions de bassins

Afin de garder de la proximité et d'assurer la continuité de la connaissance du terrain, sept **commissions de bassins** sont constituées en tant qu'instances de travail et de propositions.

Chaque commission de bassins est présidée, par un vice-président, ou à défaut par un membre du comité syndical.

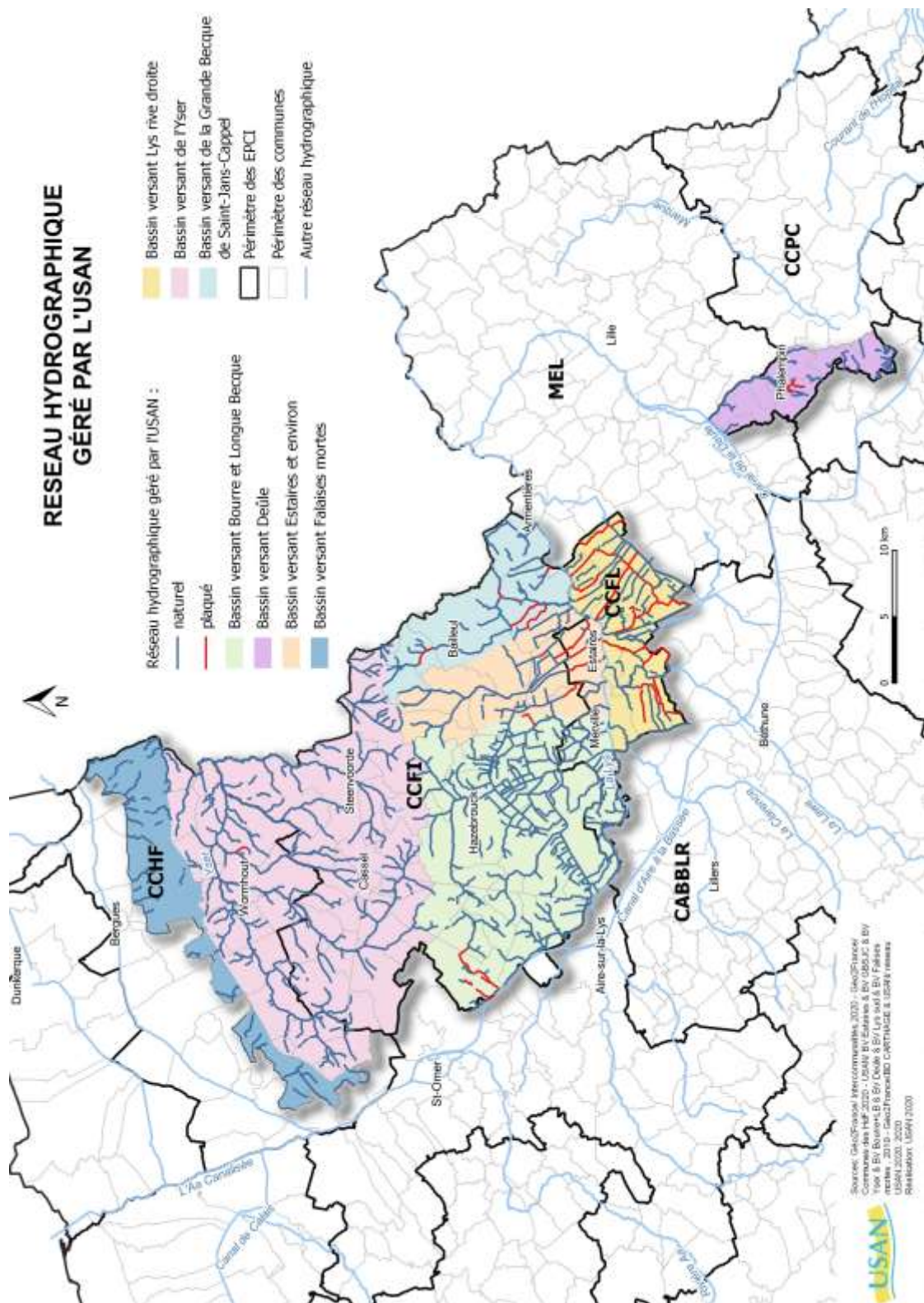
Sont membres de droit de ces commissions, les délégués de l'USAN justifiant d'un mandat dans l'une des communes du périmètre. Cette commission est complétée par un membre pour chaque commune non représentée par un délégué USAN.

Les commissions de bassin permettent la représentation de tous les territoires. Elles sont amenées à :

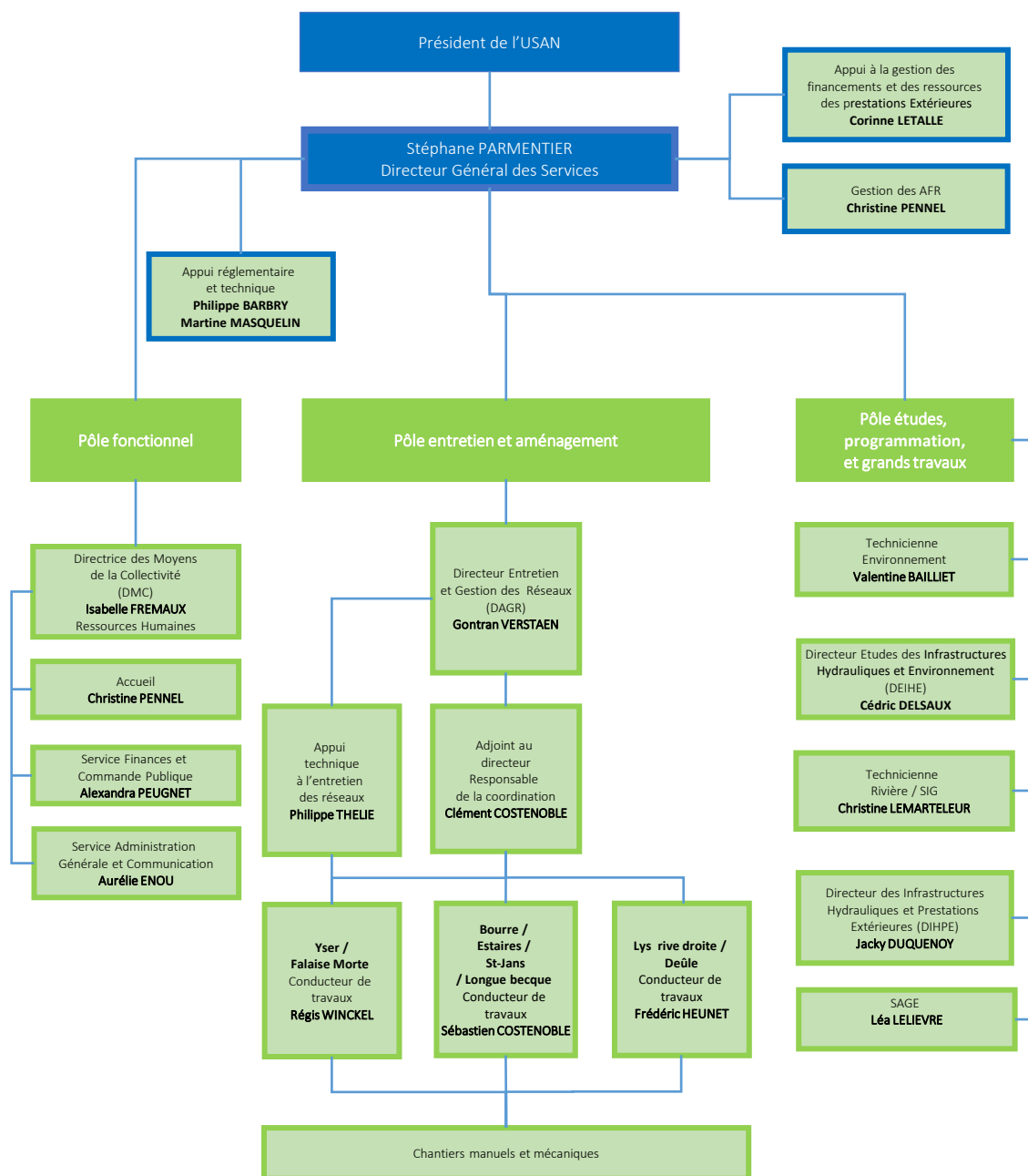
- **Être informées** des actions sur le comité de bassin
- **Donner leur avis** sur les projets du syndicat sur leur territoire respectif

Elles ne disposent d'aucune capacité décisionnaire.

RESEAU HYDROGRAPHIQUE GÉRÉ PAR L'USAN



L'organigramme de l'USAN au 1^{er} janvier 2022



Au 1^{er} octobre 2021, Jean-Paul DOMBROWSKI, Directeur général des Services depuis mai 2012, a quitté l'USAN pour de nouvelles fonctions.

Le remplacement du poste a été pourvu en interne par la nomination de Stéphane PARMENTIER, précédent Directeur des Services Techniques.

Au cours de l'année, deux agents techniques de l'USAN ont quitté la structure. Ils ont été remplacés à des postes équivalents avec des profils plus cohérents avec la poursuite de la mécanisation des interventions.

Les services de l'USAN

Deux pôles techniques assurent la coordination et la programmation des opérations et travaux réalisés par l'USAN en régie ou en prestations:

- Pôle entretien et Aménagement
- Pôle Etudes, Programmation et Grands travaux

Un Pôle fonctionnel assure le fonctionnement administratif et financier et la gestion des moyens de la collectivité.

Pôle Entretien et Aménagement

Direction de l'Aménagement et de la Gestion des Réseaux :

La Direction de l'Aménagement et de la Gestion des Réseaux assure les missions opérationnelles de l'USAN sur le terrain concernant l'entretien régulier et la restauration du réseau hydrographique.

Cette direction gère :

- La surveillance du réseau
- les travaux de faucardement et de défenses de berges,
- les travaux manuels d'entretien de la végétation et des embâcles,
- la mise en œuvre des plans pluriannuels d'entretien et de restauration des cours d'eau,
- la lutte contre les espèces invasives,
- La gestion des ouvrages hydrauliques et des zones d'expansion de crues.

Pour mener à bien ces missions, sous l'égide du Directeur, elle est composée de :

- Un adjoint au directeur responsable de la coordination
- Un agent dédié à l'appui technique à l'entretien
- 3 conducteurs de travaux, affectés à des territoires
- 14 agents en chantier manuel et mécanique.



Pôle Etudes, Programmation et Grands travaux

Direction Etudes des Infrastructures Hydrauliques et Environnement:

La Direction Etudes des Infrastructures Hydrauliques et Environnement pilote les études préalables à la création des zones d'expansion de crues ainsi que les études préalables nécessaires à la réalisation des travaux d'entretien ou de restauration des cours d'eau.

Elle assure également la prise en compte des problématiques environnementales et réglementaires dans les projets de l'USAN notamment au travers la réalisation des Evaluations environnementales, des dossiers d'autorisation et de déclaration au titre du code de l'environnement et les Plans pluriannuels de Gestion d'entretien et de restauration Ecologique des cours d'eau.

Elle conduit la stratégie foncière élaborée pour les terrains nécessaires à la réalisation des travaux de l'USAN.

Direction des Infrastructures Hydrauliques et prestations extérieures :

La Direction des Infrastructures Hydrauliques gère la réalisation et l'exploitation des projets de grandes ampleurs tels que les bassins de rétention, les zones d'expansion des crues, la rénovation des ouvrages, etc...

Cette direction émet également des avis techniques sur différents projets qui impactent les cours d'eau gérés par l'USAN comme les rejets d'eaux pluviales lors de travaux construction, les ouvrages d'art, les canalisations...

Elle assure également la réalisation des prestations extérieures de l'USAN.



USAN: prestataire de services

Au-delà de ses propres compétences, l'USAN a développé depuis de nombreuses années un partenariat étroit avec de nombreuses institutions et associations pour lesquelles elle assure un travail administratif financier et technique.

Ces prestations sont réalisées notamment pour le compte d'une quarantaine d'Associations Foncières de Remembrement, 3 Associations Syndicales Autorisées de Drainage, la 4^{ème} Section des Wateringues et le Syndicat Intercommunal de la Ravine.

Pôle Fonctionnel: Direction des Moyens de la Collectivité

Cette direction gère 4 domaines:

Finances et marchés publics : Le service des finances et de la commande publique prépare, met en forme, suit et contrôle l'exécution des documents budgétaires. Parmi ceux-ci on trouve le budget primitif, les décisions modificatives et le compte administratif. Il a en charge également la gestion financière de la trésorerie, les emprunts, la programmation pluriannuelle des investissements et la comptabilité analytique.

Il assure également le lancement des procédures de marchés publics, leur suivi et leur contrôle.

-Ressources Humaines : Le service des Ressources Humaines gère la paie et son application et met en œuvre les moyens de gestion individuelle et collective du personnel.

Le service assure auprès des salariés un rôle de conseil et d'assistance dans le domaine de la gestion des carrières (promotions, retraite ...). Le service des ressources humaines est enfin responsable du développement des compétences (formation, apprentissage...).

Administration générale : Le service assure le secrétariat général ainsi que le contrôle et l'élaboration de certains actes (délibérations, arrêtés, décisions du Président, rapports...)



Les actions de gestion de milieux aquatiques

Les Plans de Gestion

Les Plans de Gestion des cours d'eau au Plan pluriannuel d'entretien et de restauration (PPRE) sont destinés à programmer les actions d'entretien et de restauration des cours d'eau gérés par l'USAN pour 5 ans, et à légitimer l'action de la collectivité notamment au titre de l'article L.215-15 du code de l'environnement et du L211-7 (déclaration d'intérêt général).

Elaborés dans le respect des réglementations en vigueur et avec le soutien financier des partenaires, les Plans de Gestion visent un objectif d'atteinte du bon état écologique des cours d'eau fixé par la Directive Cadre sur l'Eau (23/10/2000) tout en assurant la gestion des écoulements et la lutte contre les inondations.

Ces programmes sont réalisés suite à des études préalables et après de nombreuses démarches réglementaires et administratives, dont une enquête publique.

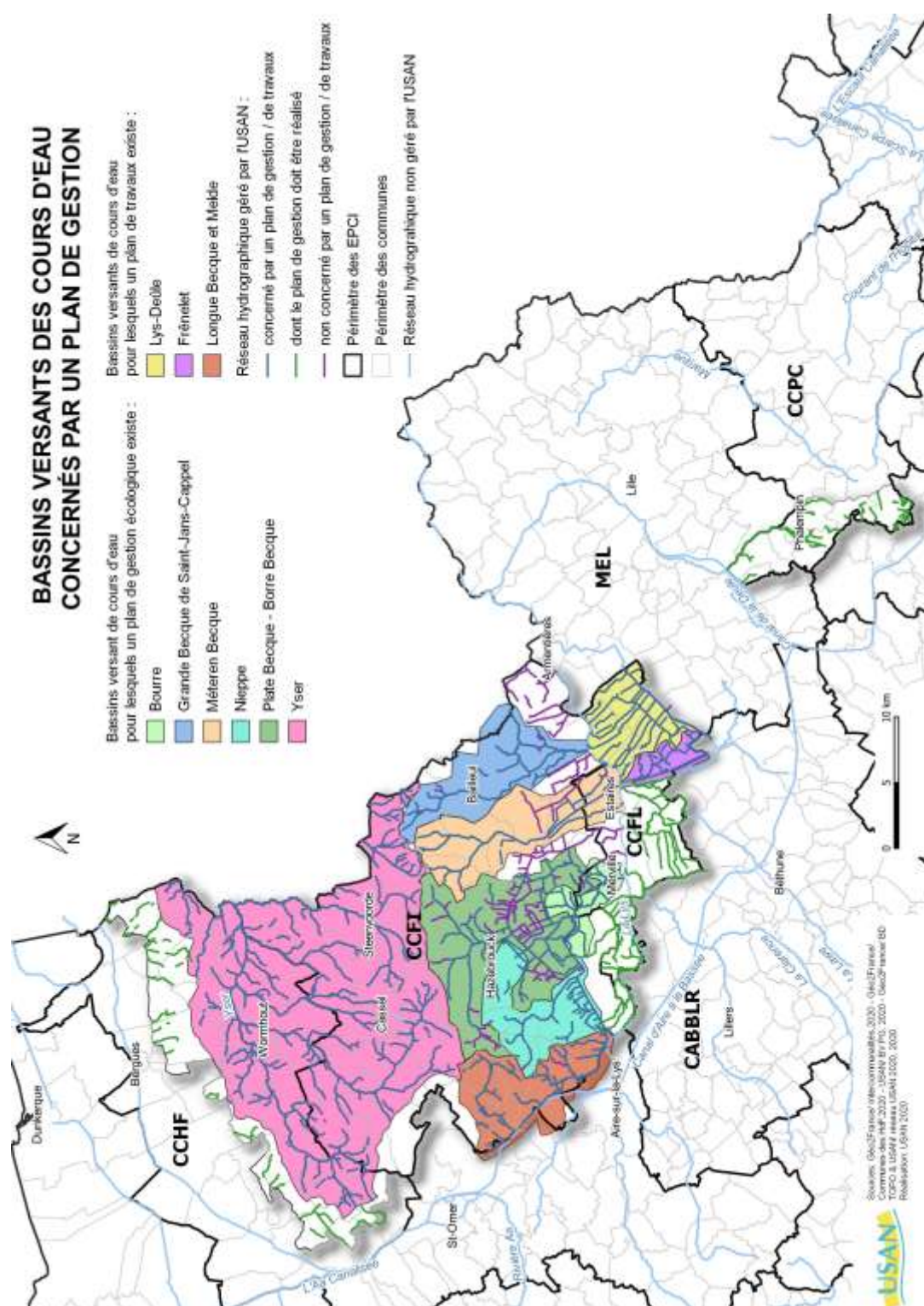
En 2021,

- 9 plans de gestion mis en œuvre = 764 kms
- 2 plans de gestion en élaboration = 57 kms
- Plusieurs plans de gestion en prévision sur environ 100 kms restant

Certains plans de gestion pluriannuels font l'objet d'une procédure de renouvellement, qui a été entamée en 2020.



La carte des plans de gestion



Récapitulatif des Plans de Gestion au 31/12/2021

Plan de Gestion	Linéaire concerné	Etat de la démarche réglementaire au 1er janvier 2022	Renouvellement de la DIG	Renouvellement du Plan de Gestion	Coordination
METEREN BECQUE	49 km	Autorisation et DIG mise en œuvre depuis le 28/12/2015 pour 10 ans	Renouvellement DIG pour 5 ans obtenu le 07/05/2021	2025	-
BOURRE	27 km	Autorisation et DIG mise en œuvre depuis le 14/12/2016	Renouvellement DIG pour 5 ans obtenu le 05/08/2021	Prolongation de l'autorisation obtenue le 05/08/2021 jusqu'au 31/12/2023	Fusion dans le cadre du Plan de Gestion 2024 - 2034
PLATE BECQUE BORRE BECQUE	92 km	Autorisation et DIG mise en œuvre depuis le 06/12/2017	A solliciter en 2022	Prolongation de l'Autorisation à demander en 2022 jusqu'au 31/12/2023	
NIEPPE / CANAL D'HAZEBROUCK	52 km	Autorisation et DIG mise en œuvre depuis le 05/04/2017	Renouvellement DIG pour 5 ans demandée en novembre 2021	Prolongation de l'Autorisation demandée en novembre 2021 jusqu'au 31/12/2023	
FRENELET	23,5 km	Autorisation et DIG mise en œuvre depuis le 26/02/2019			CABBALR / MEL
YSER	353 km	Autorisation et DIG mise en œuvre depuis le 26/09/2016	Renouvellement DIG pour 5 ans demandée en février 2021	2026	-
GRANDE BECQUE DE St JANS	47,5 km	Autorisation et DIG mise en œuvre depuis le 19/09/2017	A engager en 2022 + prolongation de l'Autorisation jusqu'en 2024	A engager en 2022 + prolongation de l'Autorisation jusqu'en 2024	-
LYS RIVE DROITE	67,5 km	Autorisation et DIG mise en œuvre depuis le 13/06/2016	Renouvellement DIG pour 5 ans demandée en avril et novembre 2021 conjointement avec la MEL	Pas d'autorisation renouvelée	CABBALR / MEL
LONGUE BECQUE ET MELDE	52 km	Autorisation et DIG mise en œuvre depuis le 27/01/2022			-
FILET MORAND	7,4 km	DIG en préparation à déposer en 2022		Pas d'autorisation	CAHC
VIEILLE-LYS	49,5 km	DIG en préparation à déposée en 2022		Pas d'autorisation	SYMSAGEL / CAPSO / CABBALR
LAWE	Environ 100 kms	Autorisation et DIG: préparation à engagée en 2022			SYMSAGEL / CABBALR
LYS RIVE DROITE / FALAISE MORTE / NAVIETTE		DIG: à venir			IIW / MEL

Autres études sur les cours d'eau

En complément de ces plans de programmation pluriannuelle, des dossiers ponctuels de travaux réguliers ou urgents sont traités directement par la réalisation de dossier loi sur l'eau dits de déclaration ou d'autorisation selon les seuils fixés par la nomenclature du R214-1 du code de l'environnement.

Aucun dossier réglementaire n'a été rédigé en 2021:



Des études topographiques, en vue de confirmer des demandes de travaux ou pour des besoins d'études, ont été réalisées en régie sur:

Topographie 2021

		lineaire (ml)	cubature (m³)
1 - BASSIN LYS DROITE			
Ct des chevaux	Laventie	330	-
TOTAL		330	-
2 - BASSIN YSER			
Becque des 4 cheminées	Houtkerque	1 385	-
Zaetgaers becque	Volckerinckhove	1 800	-
TOTAL		3 185	-
3 - BASSIN BOURRE / LONGUE BECQUE			
4 - ESTAIRES			
Ct de la Redoute (aval)	Merville	540	-
TOTAL		540	-
5 - BASSIN SAINT JANS			
6 - BASSIN DEULE			
Fossé de Wahagnies	Wahagnies	830	-
Naviette de Seclin	Gondécourt	2 290	-
Fossé de Oignies	Wahagnies / Ostricourt	1 440	-
Naviette d'Herrin	Herrin	1 250	-
TOTAL		5 810	-
7 - FALAISE MORTE			
TOTAL GENERAL		9 325	

Les **analyses de sédiments** sont obligatoires pour les travaux de dévasement afin de connaître leur devenir une fois en dehors du cours d'eau. Plusieurs types d'analyses sont pratiqués notamment les métaux et les hydrocarbures mais aussi si besoin des tests écotoxicologiques.

En 2021 ont été réalisées des analyses pour confirmer la pollution détectée en 2020 sur le Courant des Amoureux à Laventie : analyses de la norme S1 pour les 3 points avec le laboratoire Eurofins (les prélèvements ont été réalisés par nos soins).

Ces analyses ont confirmé les conditions de réalisation du dévasement.



La campagne de faucardement 2021/2022

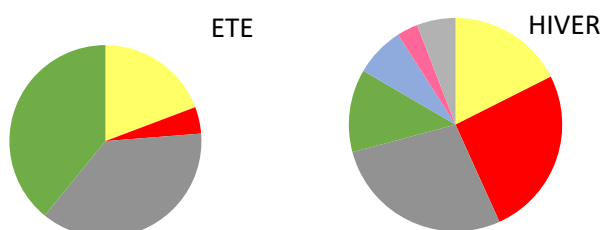
➤ Bilan des linéaires traités :

- ✓ **522 km d'entretien mécanique hivernal (faucardage et éparage)**
 - ✓ Programme d'hiver : **477 km de faucardage et 45 km d'éparage** dont 372 km réalisés en régie et 150 km en sous-traitance (3 lots) par voie de marché public
 - Yser / Falaise morte : SARL DAMBRICOURT
 - Bourre / Longue becque : Entreprise Claude DUVAL
 - Bourre / Estaires / St Jans / Lys droite : Entreprise JTP
- ✓ **95 km d'entretien mécanique estival (faucardage et éparage)**
 - ✓ Programme d'été : **76 km de faucardage et 19 km d'éparage** réalisés entièrement en régie

Total linéaire			Hiver		Total été	Total Hiver
	Eparage	Faucardage	Eparage	Faucardage		
Lys rive droite	1.280 ml	17.125 ml	9.815 ml	81.960 ml	18.405 ml	91.775 ml
Yser	-	4.300 ml	12.490 ml	121.465 ml	4.300 ml	133.955 ml
Bourre / L.B.	7.910 ml	27.600 ml	8.730 ml	135.400 ml	35.510 ml	144.130 ml
Estaires et env.	10.020 ml	27.370 ml	7.420 ml	58.215 ml	37.390 ml	65.635 ml
St Jans	-	-	6.300 ml	33.095 ml	-	39.395 ml
Deûle	-	-	-	16.585 ml	-	16.585 ml
Falaise morte	-	-	-	30.620 ml	-	30.620 ml
TOTAL	19.210 ml	76.395 ml	44.755 ml	477.340 ml	95.605 ml	522.095 ml

➤ Répartition des actions d'entretien par bassin, toutes actions confondues.

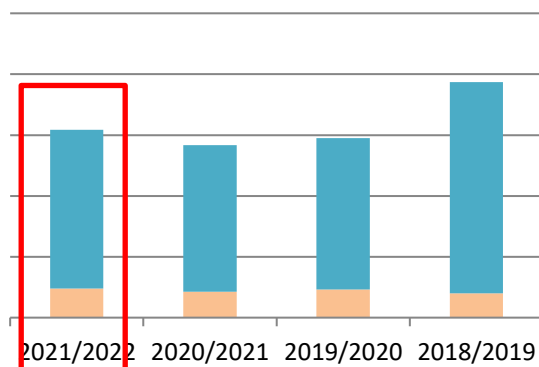
		ETE	HIVER
1	Lys rive droite	19%	18%
2	Yser	4%	26%
3	Lys rive gauche	37%	28%
4	Estaires et env.	39%	13%
5	St Jans	-	8%
6	Deûle	-	3%
7	Falaise morte	-	6%
	TOTAL	100%	100%



➤ **Evolution des linéaires de cours d'eau entretenus**

- Augmentation des linéaires entretenus par rapport à la saison précédente (+8%): une partie de la Naviette de Seclin et de la Rivière des Layes est traitée par l'USAN en année **impaire** et par la MEL en année paire.

	été fauc + epar	hiver fauc + epar	total
2021/2022	95.605	<u>522.095</u>	617.700
2020/2021	85.700	481.860	567.560
2019/2020	92.905	<u>496.880</u>	589.785
2018/2019	79.840	694.555	774.295





Chantiers manuels et associations

Jusqu'à **14 agents de terrain** de l'USAN interviennent de manière régulière sur l'ensemble du territoire en chantiers manuels.

Ils agissent sur les réseaux et les ouvrages, **par de la surveillance ou sur des interventions d'urgence**, comme les opérations de retrait d'embâcle qui sont des courtes missions mais qui entraînent beaucoup de déplacements.

Ils réalisent aussi ponctuellement des chantiers manuels, en accompagnement de moyens mécaniques, ou pour réaliser des opérations d'élagage, de débroussaillage, d'aménagements écologiques...

Les gros travaux **d'entretien manuel de cours d'eau** nécessitent en revanche une main d'œuvre abondante, et sont majoritairement sous-traités à 3 associations d'insertion : **RéAgir, Interval et Orme-Activité.**

➤ Nombre de chantiers réalisés – Nombre d'heures consacrées

- Après une année 2020 très perturbée, on observe en 2021 une hausse importante du nombre d'interventions **(+22%)** et du nombre d'heures consacrées aux chantiers manuels **(+42%)**. Les heures « associations » représentent notamment en 2021 les 2/3 des heures recensées en chantiers manuels.
- En plus des lots « Bourre – Estaires – St Jans » et « Yser – Falaise morte » attribués à **Orme Activités** et du lot « Lys droite » attribué à **RéAgir**, l'association **Interval** s'est vue attribuer le lot « Deûle » pour le réseau CCPC.

		Nb chantiers		Nb heures consacrées ou facturées	
Régie		161	81.0%	3.251	33%
Associations	RéAgir	6	3.0%	1.046	11%
	Orme Activités	27	13.5%	3.892	40%
	Interval	5	2.5%	1.571	16%
TOTAL		199	100.0%	9.760	100.0%



Développer notre compétence environnementale au travers de l'insertion professionnelle des personnes en difficultés : l'USAN s'engage.

Avec les associations

**Orme
Activités**

Réagir

Interval



Notre syndicat renforce son partenariat avec les associations d'insertions spécialisées dans l'entretien environnemental des cours d'eau.

En 2021, l'USAN a continué son action en établissant un marché public en 4 lots pour un montant global de 120 000 € HT réservé spécialement à ce type de structure.

Ces travaux d'entretien et de restauration ont consisté à

- Gérer la ripisylve (abattage et élagage),
- Eliminer les espèces végétales invasives,
- Assurer la défense de berge par des techniques de génie écologique végétal,
- Enlever les embâcles pouvant favoriser les inondations,
- Assurer la gestion des espèces végétales (élagage de saules têtards, ...).

C'est dans ce cadre que les associations d'insertion « **Orme activités** » (Hazebrouck), « **REAGIR** » (Lestrem) et « **Interval** » (Wattignies) ont entretenu cette année plusieurs dizaines de kilomètres de cours d'eau situés sur le territoire de l'USAN.

➤ **Types d'interventions réalisées**

- Les chantiers « Cours d'eau » et « retrait d'embâcles » représentent toujours la majorité des interventions.
- Les campagnes de prospection correspondent aux activités de surveillance du réseau et de vigilance post-crués, sans forcément déclencher la mise en place d'une équipe de chantier manuel. Elles ont exclusivement assurées en régie.

	REGIE		ASSOCIATIONS		TOTAL GENERAL	
	Nb chantiers	Nb d'heures consacrées	Nb chantiers	Nb d'heures facturées	Nb de chantiers	
Embâcles	51	415	1	512	52	26.0%
Cours d'eau	26	978	33	4.810	59	30.0%
Ouvrages	17	88	-	-	17	8.5%
Bassins	21	294	3	857	24	12.0%
ZEC	6	276	1	330	7	3.5%
Invasives	3	46	-	-	3	1.5%
Plantations	15	304	-	-	15	7.5%
Aménagements éco.	18	650	-	-	18	9.0%
Prospection	4	200	-	-	4	2.0%
TOTAL	161	3.251	38	6.509	199	100.0%



➤ **Répartition des interventions par bassins**

- Le lot « Deûle » attribué à Interval a permis de réaliser beaucoup plus de travaux manuels sur le réseau CCPC

	REGIE		ASSOCIATIONS			TOTAL GENERAL	
	Nb Chantiers	Nb d'heures consacrées	Nb Chantiers	Nb Heures facturées	Asso concernée	Nb de chantiers	
Lys rive droite	25	363	6	1.046	RéAgir	31	15.5%
Yser	63	1.270	12	1.386	Orme	75	38.0%
Bourre Longue Bcq.	42	867	6	978	Orme	48	24.0%
Estaires en env.	9	59	3	676	Orme	12	6.0%
ST Jans	14	220	5	756	Orme	19	9.5%
Deûle	7	464	5	1.571	Interval	12	6.0%
Falaise morte	1	8	1	96	Orme	2	1.0%
TOTAL	161	3.251	38	6.509	-	199	100.0%

Travaux de restauration des cours d'eau

Travaux réalisés en régie

	Lys rive droite	Yser	Bourre – Longue Becque	Grande becque de St Jans	Deûle	Falaise morte	TOTAL
TRAVAUX DE RESTAURATION DE COURS D'EAU							
Défenses de berges Par tunage bois.	1 12ml	5 78 ml	5 115 ml	1 15 ml		1 21 ml	13 241ml
Défenses de berges par enrochements.	-	5 121 T	-	-	1 20 T		6 141 T
Pose, retrait ou réfection d'ouvrages de servitude.	-	3	1	-	1	-	5
Chantiers d'élagage de berges woodcracker, débroussaillage, broyage.	-	1 350 ml	-	-	2 1300ml	-	3 1.650 ml
Chantiers de dévasement	-	1 300 ml	-	-	-	-	1 300 ml
Chantiers de dévasement d'ouvrages.	-	1	-	-	-	-	1
Retrait mécanique d'embâcles	3	7	2	1	-	-	13
Pose de clôtures avec assistance mécanique au godet	-	2 325 ml	-	-	-	-	2 325 ml
Aménagements divers bassins	-	6	-	-	-	-	6
TRAVAUX DE LUTTE CONTRE L'EROSION							
Aménagement de dispositif anti-érosion avec assistance mécanique au godet	-	1 240 ml	-	-	-		1 240 ml
Confection et pose de fagots		1 90 ml	-	-	-	-	1 90 ml
TOTAL	4	33	9	2	4	1	53

Travaux réalisés en prestation

- Les chantiers importants font l'objet d'un zoom spécifique dans les pages suivantes.





ZOOM sur ...

L'entretien des plantations, des ouvrages de lutte contre le ruissellement agricole et des aménagements hydrauliques

La campagne d'entretien des dispositifs de lutte contre les ruissellements est réalisée entièrement en régie dans le cadre d'un plan de Gestion défini sur la période 2017 – 2022. Les travaux d'entretien portent sur près de 9,4 km d'ouvrage d'hydraulique douce et plus de 15 km de ripisylve.

Dans une certaine mesure cette activité se combine avec la gestion des bassins et des ZEC...

Ces espaces propices à la colonisation par les saules sont des sources de matériel végétal valorisés par l'USAN (avec l'appui des associations d'insertion) pour la confection de fagots et de fascines. Ces matériaux sont utilisés pour la restauration des ouvrages d'hydraulique douce et les protections de berges en génie végétal sur les cours d'eau.



Le domaine foncier de l'USAN s'est fortement élargi avec les acquisitions menées pour la réalisation des ZEC. L'ensemble de ce patrimoine doit être géré scrupuleusement (d'un point de vue hydraulique mais aussi écologique) en programmant des actions régulières d'entretien et en anticipant les travaux plus importants.

Le Conservatoire d'Espaces Naturels nous accompagne pour l'élaboration d'un nouveau programme. Une première version a été présentée en novembre 2021 et sera mise en œuvre en 2022.

Depuis 2020, les espaces font l'objet d'importantes interventions de gestion :

- De nombreux baux environnementaux (pâturage, fauche...) ou conventions d'usages (apiculture...) sont établis pour en assurer un autre usage qu'hydraulique et un entretien écologique,
- La fauche des ouvrages nécessite de lourds moyens : par exemple, la fauche 1 à 2 fois par an des digues des ZEC de la Bourre représente au moins 3 semaines d'un agent et d'un tracteur...



ZOOM sur ...

Les travaux d'aménagement écologique de la Grande Becque de St Jans à Steenwerck

Par Arrêté Préfectoral en date du 19 juillet 2017, le Préfet a autorisé la mise en œuvre du plan de gestion écologique de la Grande Becque de Saint Jans Cappel dont fait partie l'aménagement écologique de la Grande Becque de Saint Jans à Steenwerck.



Becque avec la recharge en granulats, risberme basse à hélophyte fonctionnelle et berge couchée

Inscrit au projet ECOSYSTEM, ce projet consiste en :

- La création de 2 risbermes avec adoucissement des berges et recharge granulométrique.
- La création d'une mare connectée à la becque.

Cette combinaison d'aménagements permet de diversifier les habitats aquatiques et les écoulements en « pinçant » le lit du cours d'eau et en créant un lit d'étiage fonctionnel.

AMENAGEMENT ECOLOGIQUE DE LA GRANDE BECQUE DE SAINT JANS A STEENWERCK

ECOSYSTEM

L'ambition du projet ECOSYSTEM est d'améliorer les milieux aquatiques en Flandre-Occidentale et en Flandre-Orientale, ainsi que dans le Nord de la France. Dans le cadre de ce projet, les partenaires se concentrent sur les cours d'eau transfrontaliers de l'Yser et de la Lys, en mettant l'accent sur la gestion des espèces exotiques envahissantes et les travaux d'adaptation écologique des bassins versants.

Het project ECOSYSTEM heeft de ambitie om watermilieus in West en Oost-Vlaanderen en Noord-Frankrijk te verbeteren. De projectpartners focussen zich binnen het project op grensoverschrijdende waterlopen van de Lys en de Leie, met als focus de invasieve, uitheemse soorten behoren en ecologische aanpassingswerken aan de waterbekkens.

Plus d'informations sur www.interreg-ecosystem.eu



STEENWERCK
Bassin versant de la Lys
Waterlopen van de Leie

CREATION D'HABITATS ECOLOGIQUES

Création d'une mare connectée à la Becque de 250m²



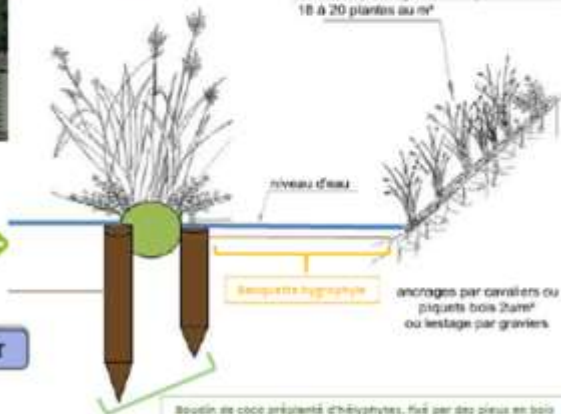
AMENAGEMENTS DE BERGES

Aménagement hydromorphologique du méandre sur 25m linéaires

GÉOCHATTE COCO PRÉ-VEGETALISÉE D'HELOPHYTES
Géonatte pré-végétalisée Aquaterra 5x1m
18 à 20 plantes au m²

AMENAGEMENT DE BERGES

Aménagement hydromorphologique du méandre sur 45m linéaires



COUT TOTAL DE L'OPERATION : 130.000€ HT

Opération réalisée avec le soutien de :

FOND EUROPÉEN DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL / MET STEUN VAN HET EUROPEES FONDS VOOR REGIONALE ONTWIKKELING



Flandria Rhei
ECOSYSTEM



Établissement public du Ministère chargé du développement durable



Maître d'Ouvrage

- Les travaux ont été réalisés par l'entreprise Lebleu pour un montant de 126 897 € TTC, avec la participation financière de l'Europe et de l'Agence de l'Eau.
- La mise en service des ouvrages est opérationnelle depuis le printemps 2021.
- Film court de l'aménagement de Steenwerck disponible ici : <https://youtu.be/e80syHyh3Uo>
- Pour en savoir plus, rendez-vous sur : <https://www.interreg-ecosystem.eu/fr/>



ZOOM sur ...

La restauration de la continuité écologique sur l'Yser

Seuil de pont sur la Sale becque à Oudezeele avant (Mars 2019) et après effacement (octobre 2020)



L'anguille européenne est un poisson-amphibiotique, c'est-à-dire qu'une partie de son cycle vital se déroule en mer, la reproduction (ainsi que les premiers stades juvéniles), et l'autre partie en eau douce (phase de grossissement). Elle connaît un effondrement de sa population depuis les années 80, causé entre autres par les obstacles à la migration comme les barrages ou les seuils. Elle est aujourd'hui considérée comme une espèce en danger critique d'extinction.

Il n'y a pas en France de barrages, écluses ou vannes sur l'Yser. Cependant, à l'étiage, les seuils de ponts peuvent représenter des obstacles pour la circulation des anguilles, notamment à cause de leur succession.

Une recharge granulométrique consiste, après préparation du terrain, en un apport d'enrochements puis de matériaux plus fins (graviers et cailloux). Elle se réalise sur un linéaire suffisant pour rattraper la pente avec un dénivelé de 2 %.

Seuil effacé sur la Becque d'Houtkerque à Herzele (octobre 2021)



Seuil effacé sur la Sale becque à Herzele



Seuil effacé sur la Sale becque à Wormhout (Août 2020)



ZOOM sur ...

Aménagement écologique de l'Yser à Esquelbecq

Suite aux recalibrages et curages passés, l'Yser s'est élargie et incisée. Le projet de restauration consiste à aménager les bandes enherbées d'Esquelbecq, en propriété de l'USAN, selon le projet fixé dans le **Plan de Gestion Ecologique pluriannuel de l'Yser**. Les travaux ont été autorisés par arrêté préfectoral en date du **26 septembre 2016**. Cette action d'envergure sur le bassin Artois Picardie concerne **2,7 km de linéaire de cours d'eau** et pourra servir d'exemple pour aménager d'autres secteurs aux problématiques similaires.



Les tronçons 1 et 2 ont été aménagés d'août à octobre 2019 et le 3ème tronçon de septembre à novembre 2021.

Objectif des aménagements : retrouver un profil naturel (lit sinueux et faciès d'écoulement diversifiés) sur l'Yser grâce aux actions suivantes

- Création de banquettes et recharge granulométrique ➡ reconstituer un lit mineur
- Talutage des berges en pente douce ➡ recréer un lit majeur

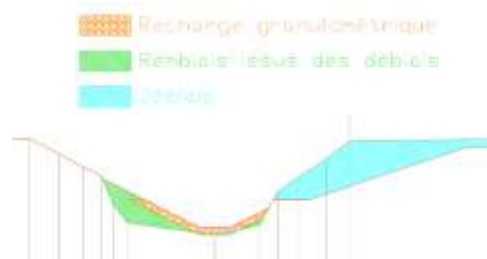


Schéma de principe des aménagements sur le tronçon1

Photos du tronçon 3 prises avant (août 2021) et après les travaux (novembre 2021)



Un inventaire piscicole réalisé en juillet 2020 et septembre 2021, par la Fédération de pêche 59, ont mis en évidence une augmentation du peuplement d'anguilles et la présence de jeunes anguilles en migration sur le tronçon 1.



ZOOM sur ...

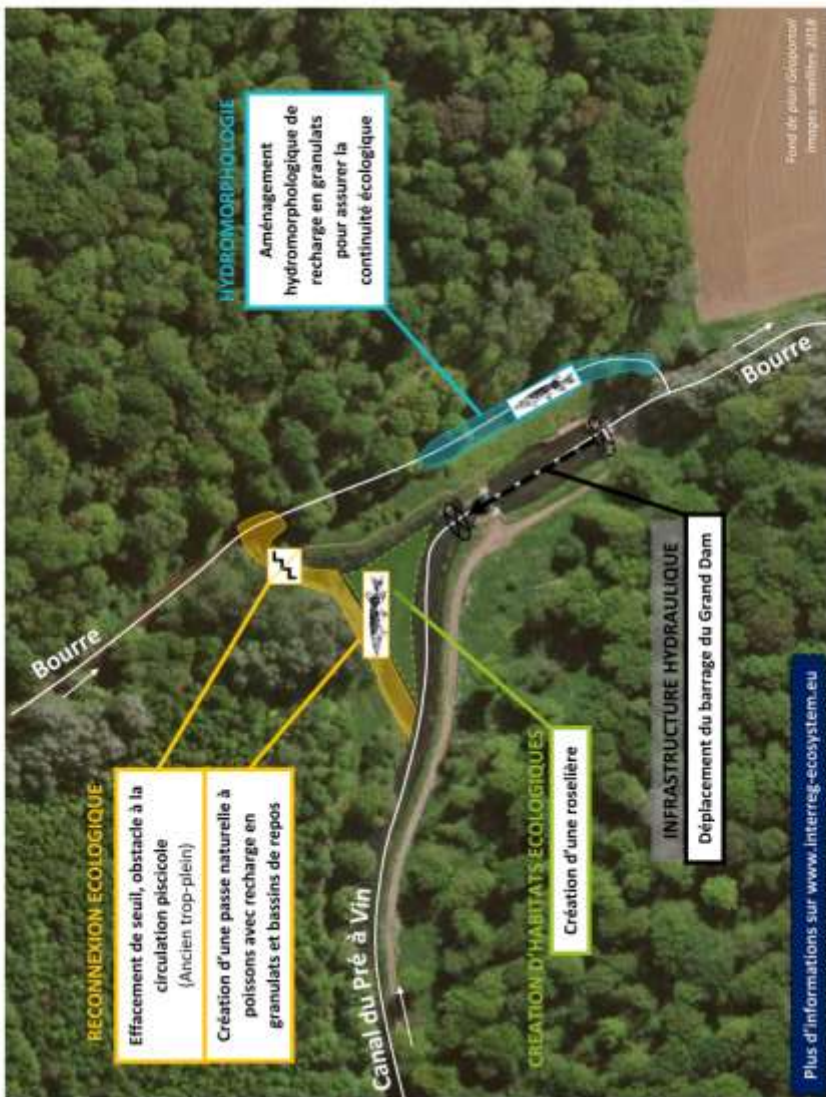
Les travaux du Grand Dam à Morbecque

RESTAURER LA CONTINUITÉ ÉCOLOGIQUE DE LA BOURRE AU BARRAGE DU GRAND DAM À MORBECQUE

ECOSYSTEM

L'ambition du projet ECOSYSTEM est d'améliorer les milieux aquatiques en Flandre-Occidentale et en Flandre-Orientale, ainsi que dans le Nord de la France. Dans le cadre de ce projet, les partenaires se concentrent sur les cours d'eau frontaliers de l'Yser et de la Lys, en mettant l'accent sur la gestion des espèces, notamment envahissantes et les travaux d'adaptation écologiques des bassins versants.

146 FLOWET ECOSYSTEM heeft de ambitie om watermilieus in West- en Oost-Vlaanderen en Noord-Frankrijk te verbeteren. De projectpartners focussen zich binnen het project op grensoverschrijpende waterlopen van de IJzer en de Lys, met als focus op invasieve, uitheemse soorten behoren in ecologische aanpassingswerken aan de waterbedekking.



COUT TOTAL DE L'OPERATION : 572 000€ H.T

Opération réalisée avec le soutien de :

FONDS EUROPÉEN DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL
MET STEUN VAN HET EUROPEES FONDS VOOR REGIONALE ONTWIKKELING



Flandria Ethel

ECOSYSTEM



Établissement public du Ministère chargé du développement durable

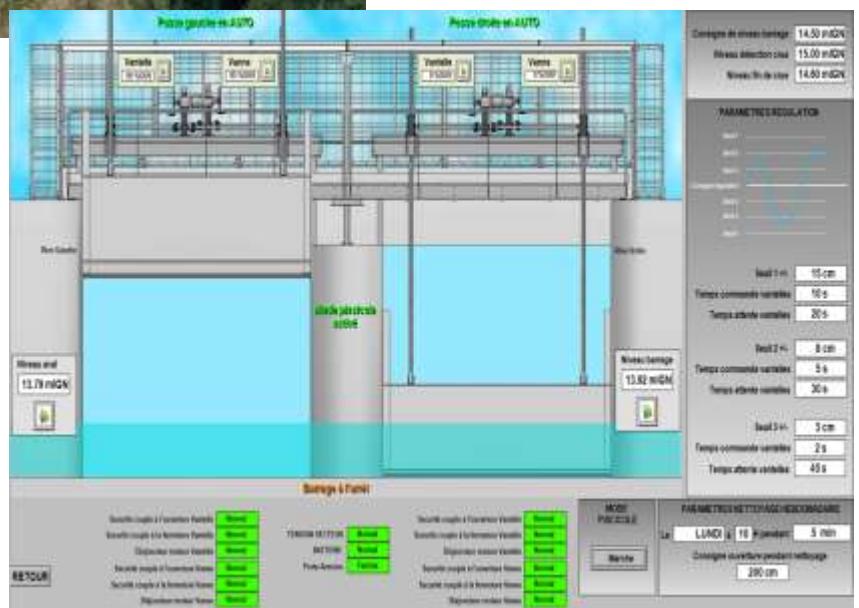


Maitre d'Ouvrage

Les travaux ont été réalisés par le groupement d'entreprises Freyssinet, Lebleu et CIEMA pour un montant de 572 000.00 € HT sous la surveillance et le contrôle du bureau d'études BIEF et avec la participation financière de l'Europe et de l'Agence de l'Eau.

La mise en service des ouvrages est opérationnelle depuis l'été 2021.

Film court de l'aménagement du Grand Dam disponible ici : <https://youtu.be/VtEYhcJ9CQI>



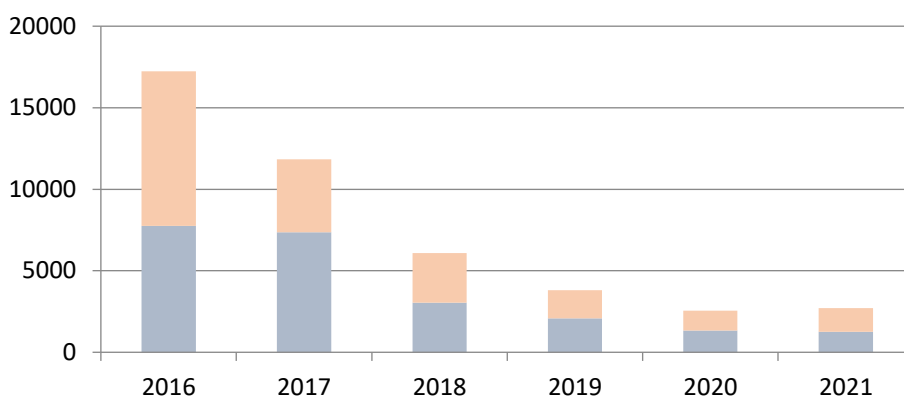
Superviseur du Barrage des Capucins pour une gestion à distance avec le mode de gestion piscicole

La lutte contre le rat musqué et les espèces invasives

➤ Résultats de la campagne de piégeage 2021

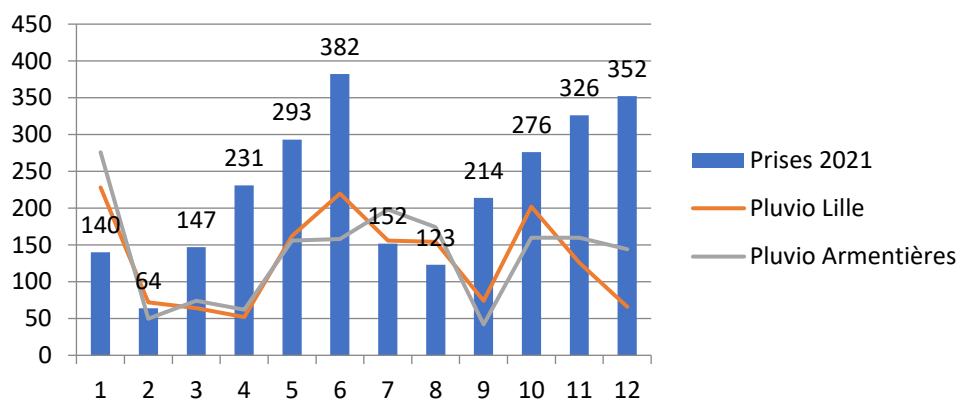
Après plusieurs années de baisse continue, le total des prises augmente légèrement en 2021 avec **+6%**, ce qui ne représente que **157** captures de plus par rapport à 2020.

	2016	2017	2018	2019	2020	2021
1er semestre	7750	7369	3037	2074	1340	1257
2ème semestre	9474	4462	3049	1728	1203	1443
TOTAL	17224	11831	6086	3802	2543	2700
Commune maxi	1315	840	410	405	139	235



➤ Répartition mensuelle des prises 2021

- Le début d'année présente un niveau de prises relativement bas. Puis le nombre de prises augmente de façon régulière jusqu'à la période estivale. Après le creux de l'été, le niveau des prises augmente à nouveau de façon régulière.
- Les conditions météo sont restées assez contraignantes au premier semestre, avec un printemps froid et tardif, puis un été frais et pluvieux.



➤ Disparités du niveau d'infestation sur les 79 communes adhérentes

Prises 2021	<10	10 à 20	21 à 50	51 à 100	>100
Nb communes	21	15	24	16	3
Part des communes concernées	27%	19%	30%	20%	4%

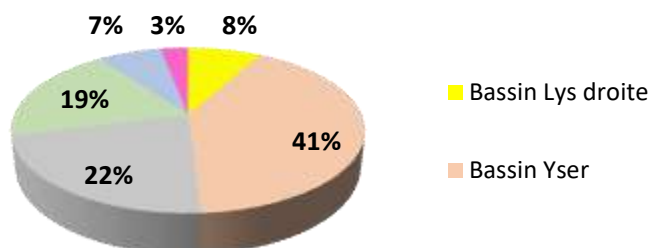
- Les 3 seules communes affichant plus de 100 prises sont Thiennes (**103** prises), Steenwerck (**130** prises) et Bailleul (**235** prises).

➤ Répartition des prises par bassins

- Le bassin « Lys droite » présente une diminution de moitié du nombre de prises. Il regroupe pourtant des communes historiquement très infestées (Laventie, La Gorgue, la partie Sud de Merville)
- Les bassins d'Estaires et Environs et Bourre/Longue becque affichent chacun une augmentation sensible de l'infestation. Les prises du bassin de l'Yser restent stables.
- Le bassin Deûle a fait l'objet d'une campagne au printemps 2021. Les prises restent très modérées malgré d'absence d'intervention en 2020.

Bassin	LD	Y	B-LB	EE	St J	D	Total
Prises 2020	413	1083	453	397	197	0	2543
Prises 2021	215	1111	598	500	193	83	2700
Evolution	-48%	+2.5%	+32%	+26%	-2%	-	+6%
Nb communes*	6	35	22	10	6	7	86
% en 2021	8%	41%	22%	19%	7%	3%	100%

* ou parties de communes inscrites sur 2 bassins différents



➤ Résultats des prises réalisées par les bénévoles

- On dénombre **53** piègeurs bénévoles ou municipaux en 2021 (1 abandon) répartis sur 21 communes.
- **9** réponses sont parvenues des communes concernées à l'USAN, contre 2 en 2020.
- Davantage de prises sont déclarées en 2021, **396** contre 205 l'année précédente.

➤ Prises réalisées par les aides-grutiers de l'USAN

- 2 aide-grutiers de l'USAN ont été équipés de quelques pièges pendant la campagne de faucardement. Cette nouvelle disposition expérimentale a permis de capturer **167** rats musqués pendant les travaux d'entretien des becques.

➤ **Travaux de lutte contre l'hydrocotyle**

Suite aux lourds travaux de lutte contre l'hydrocotyle en 2018 sur le courant du Leet et le Courant du Doulieu (plus de 9 km), et après des interventions importantes sur la Plate becque et le courant du Laudyck en 2019, un passage régulier (2 fois par mois de mars à septembre) est réalisé chaque année pour arracher les foyers de repousses.

En 2019 et 2020, les services de l'USAN ont constaté sur la Bourre à Merville la présence de foyers ponctuels d'hydrocotyle qui ont été traités manuellement en régie.

En début d'été 2021, la prolifération a explosé avec sur certains secteurs l'invasion totale de la rivière provoquant de fait un risque majeur d'inondation.

Il a été décidé en urgence de procéder à l'arrachage manuel par voie d'eau sur environ 4000 ml, les travaux se sont déroulés entre septembre et octobre 2021.

L'entreprise COURTOIS a procédé aux travaux pour un montant d'environ 35 000 € HT...

➤ **Travaux de faucardement de la Lawe**

Avant 2021, le faucardage de la Lawe était réalisé par les deux EPCI compétentes, la CABBALR en amont (7.8 km) et l'USAN en aval (8.9 km) avec une coordination des services.

En mars 2021, une convention de groupement de commandes a été signée entre les deux entités afin d'assurer l'intervention d'un même opérateur.

Le marché a été passé par l'USAN, et c'est l'entreprise STC Courtois qui a été retenue.

Les travaux ont été réalisés au mois de juin et ont duré 1 mois, le coût de l'opération s'élève à près de 27 000 € HT.



Projets de lutte contre les inondations

Nom de la ZEC	Nom du maître d'œuvre	Type d'ouvrage	Dimensionnement	Début des études	Foncier	Etat d'avancement Partie étude	Etat d'avancement Partie réglementaire	Volume de rétention prévu	Travaux	Financement
ZEC Terdegthem/ Steenwoorde	Artélia	2 ouvrages 2 remblais perpendiculaires avec ouvrage de gestion hydraulique	Crue 20 ans	2015	Acquisition et servitudes de sur- inondation / DUP pour expropriation	Conception terminée en 2018	Enquête publique du 1 ^{er} décembre 2020 au 19 janvier 2021	47 470 m ³	Marché attribué à GUINTOLI / 570 000 € HT Engagement à venir à la suite de la procédure d'expropriation	FEDER / Agence de l'Eau
ZEC La Levrette à Saint Jans Cappel / Berthen	Antéagroup	1 remblai perpendiculaire avec ouvrage de gestion hydraulique + décaissement	Crue 20 ans	2016	Acquisition 3,80ha/ DUP pour expropriation	Conception terminée en 2018	Enquête publique réalisée du 23 septembre au 26 octobre 2021 – en attente de l'arrêté préfectoral et DUP	38 500 m ³	Marché en préparation	PAPILYS (Agence de l'Eau / FEDER)
ZEC Steenbecque	Antéagroup	1 remblai perpendiculaire avec ouvrage de gestion hydraulique	Crue 20 ans	2016	Acquisition - expropriation	Conception terminée en 2018	Dossiers réglementaires en pré-instruction	7 675 m ³	Marché en préparation	PAPILYS (Agence de l'Eau / interreg)
ZEC Sercur	Antéagroup	Série de bassins en cascade	Crue 20 ans	2016	Acquisition (réalisée)	Dossier réglementaire de 2018 à 2021		9 350 m ³	Marché en préparation	PAPILYS (Agence de l'Eau / interreg)
ZEC du Romanin à Morbecque	Artélia	1 remblai perpendiculaire avec ouvrage de gestion hydraulique	Crue 20 ans	2016	Acquisition	Conception terminée en 2019	Dossiers réglementaires en pré-instruction	50 000 m ³	Marché en préparation	PAPILYS (Agence de l'Eau / interreg)
Etang des 4 Fils Aymon à Méteren	Artélia	Agrandissement et surcreusement éabab	Crue 20 ans	2017	Communal	Conception terminée Dossier réglementaire de 2019 à 2021	Enquête publique du 15 février au 15 mars 2021	85 600 m ³	Marché attribué à GUINTOLI / 1 650 000 € HT Travaux en cours depuis juillet 2021	PAPILYS / FEDER / Agence de l'Eau
ZEC Arneke	Règle	Bassin de rétention	Crue 5 ans	2016	Communal	Conception terminée Dossier réglementaire de 2019 à 2020	Arrêté préfectoral de juillet 2020	8 200 m ³	Marché attribué à GUINTOLI / 255 000 € HT Travaux terminés en mars 2021	Interreg / Agence de l'Eau

ZEC de Terdegthem

Bien que bénéficiant des arrêtés préfectoraux d'Autorisation environnementale et de la Déclaration d'Utilité Publique, ce projet a entraîné en 2021 de nombreuses tensions avec les acteurs locaux (riverains, collectif d'habitants, commune de Terdegthem).

Un recours devant le Tribunal administratif a été engagé par ces acteurs contre la décision du Préfet...

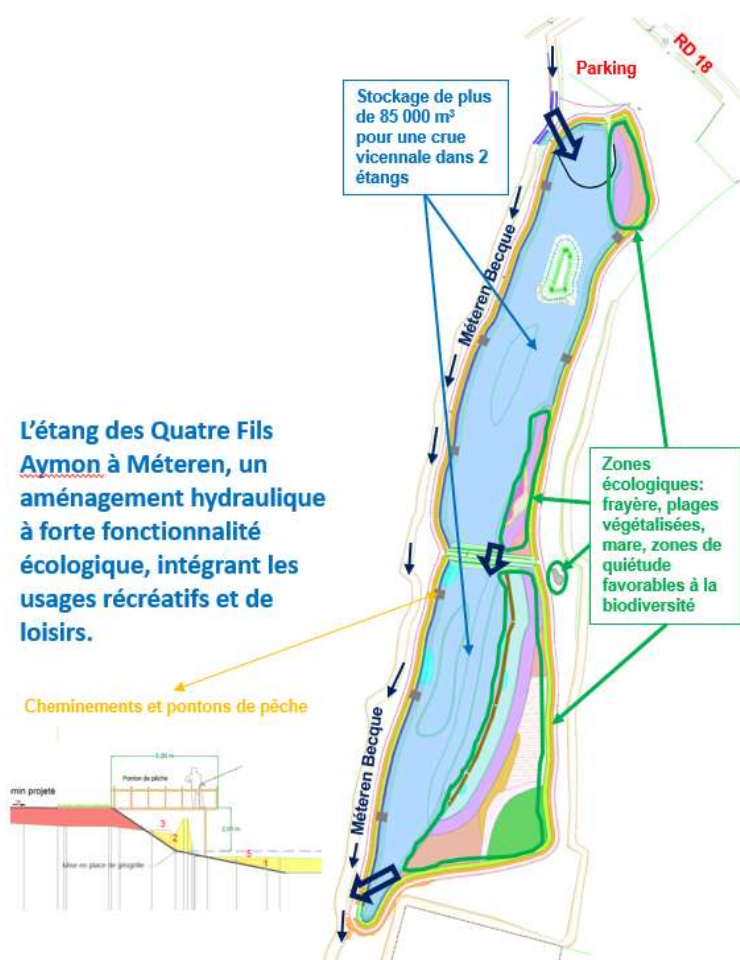




ZOOM sur ...

Les travaux de réaménagement de l'étang des Quatre Fils Aymon à Méteren

Le réaménagement de l'étang des Quatre Fils Aymon à Méteren vise à restaurer sa fonction hydraulique, tout en apportant une plus-value environnementale et en préservant son usage récréatif (pêche, promenade notamment).



Par arrêté préfectoral en date du 1er juillet 2021, le Préfet a donné son autorisation pour la réalisation de ces travaux.

Les travaux ont commencé pendant l'été 2021.

Réalisé au sein de la parcelle communale, l'ouvrage aura un volume de tamponnement de plus de 85 000 m³. Cela permet de diminuer la vulnérabilité des riverains de la Méteren Becque en aval en cas de crue vicennale (Merris, Outtersteene et Le Doulieu notamment). Le projet permet en outre de créer de nombreuses zones écologiques.

La maîtrise d'œuvre est assurée par ARTELIA. Les travaux sont réalisés par l'entreprise GUINTOLI (groupe NGE) pour un montant d'environ 1 630 900 € HT. Le projet bénéficie de la participation financière de l'Europe (FEDER), du PAPI de la Lys et de l'Agence de l'Eau.





ZOOM sur ...

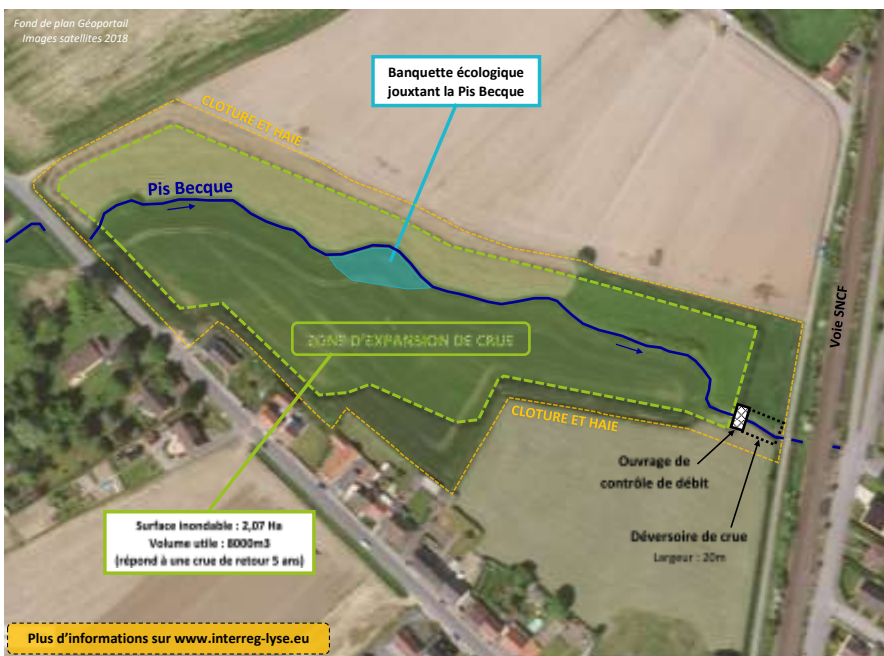
Les travaux de la ZEC d'Arneke

CREATION D'UNE ZONE D'EXPANSION DE CRUES DE LA PIS BECQUE A ARNEKE

LYSE

Ce projet concerne les bassins versants transfrontaliers de la Lys et de l'Yser. L'urbanisation de ce territoire est dense et les communes sont soumises à un risque d'inondation important. Le projet LYSE propose une gestion intégrée du risque d'inondation. L'approche transfrontalière est essentielle sur le thème des inondations car les cours d'eau traversent les frontières sans distinction des limites administratives. Les solutions pour résoudre les dysfonctionnements doivent être concertées à l'échelle transfrontalière pour gagner en efficacité et éviter de déplacer les problèmes sur l'aval.

Het project LYSE legt zich toe op de grensoverschrijdende stroomgebieden van de Leie en de IJzer. In dat sterk verstedelijkt gebied hebben de gemeenten te maken met een groot overstromingsrisico. Via de uitvoering van grensoverschrijdende acties willen de projectpartners dat risico beperken. De grensoverschrijdende aanpak is van essentieel belang voor het thema overstromingen, want waterlopen stromen over de grens heen zonder zich iets aan te trekken van de administratieve grenzen. Het project LYSE tracht de oplossingen voor de problemen op grensoverschrijdend niveau te bespreken. Dit om doeltreffender te kunnen werken en te vermijden dat de problemen enkel verplaatst worden naar het benedenstroomse gebied.



COÛT TOTAL DE L'OPERATION : 265.000€ H.T

OPERATION REALISEE AVEC LE CONCOURS FINANCIER DU FONDS EUROPEEN DE DEVELOPPEMENT REGIONAL / MET STEUN VAN HET EUROPEES FONDS VOOR REGIONALE ONTWIKKELING



Par arrêté préfectoral en date du 6 juillet 2020, le Préfet a donné son autorisation pour la réalisation des travaux de cet ouvrage. Cette ZEC sera réalisée une superficie de 2.8 ha et aura un volume de tamponnement de 8000 m³

Le suivi des travaux est assuré par les Services de l'USAN. Les travaux seront réalisés par l'entreprise Guintoli pour un montant de 254 000 € HT.



La mise en service de la ZEC a été effective en mars 2021.



ZOOM sur ...

Le contrôle des ouvrages/digues : protocole d'entretien, de surveillance et de mise en sécurité

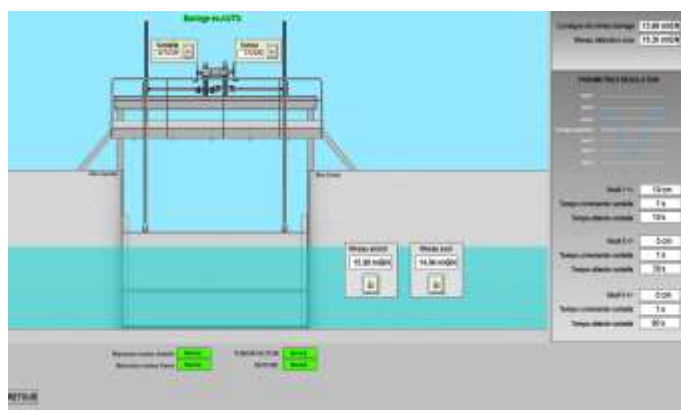
Un protocole est mis en application depuis 2017 dans le but d'organiser et de suivre les travaux de maintenance, de surveillance, d'entretien et de réparation de nos ouvrages.

Les visites périodiques sont consignées dans un registre comprenant des fiches techniques pré-remplies ainsi qu'un guide. Elles font l'objet d'un bilan trimestriel.

Les interventions sont variées : graissage, nettoyage, vérification électrique, besoin de travaux...

Le retour d'expérience nous permet d'évaluer et d'améliorer ce protocole annuellement, ainsi que d'actualiser l'inventaire des ouvrages.

Aujourd'hui, cette activité mobilise un conducteur de travaux sur environ **400 heures annuelles**.



Les malfaçons des ZEC de la Bourre

En février 2016, lors de la mise en service des ouvrages de la ZEC de Borre, il a été constaté que les hauteurs des vannes et vantelles des vannages n°1 et n°2 ne permettaient pas de retenir les volumes de rétention fixés dans les arrêtés préfectoraux.

Une procédure judiciaire a été ouverte au Tribunal administratif de Lille à l'encontre du maître d'œuvre « Ingerop » et du groupement d'entreprises « Guintoli/NGE » titulaire du marché de travaux.

Après plusieurs années de procédures et d'expertises, la médiation a abouti à la signature d'un protocole d'accord transactionnel signé en septembre 2021.

La majorité des travaux sont à la charge des entreprises.

Ces travaux de remise à niveau sont programmés pour 2022.

Stratégie foncière

L'USAN dispose depuis 2018 d'un protocole d'indemnisation foncière des propriétaires et exploitants agricoles pour les futures zones d'expansion des crues, établi en collaboration avec les élus de l'USAN, la FDSEA et la Chambre d'Agriculture.

L'USAN dispose également de conventions foncières avec la SAFER, depuis 2014 pour le bassin versant de la Lys et depuis 2015 pour le bassin versant de l'Yser. Depuis l'USAN a élargi le périmètre des missions confiées en y ajoutant en 2018 d'une part le recueil des accords amiables auprès des propriétaires privés en sus des propriétaires et exploitants agricoles concernés et d'autre part le suivi des dossiers de vente jusqu'à la validation des projets d'actes établis par les notaires.

En 2021, cette convention cadre a été renouvelée.

A ce titre, en décembre 2021 l'USAN a constitué une réserve foncière compensatoire de plus de 11 ha constituée par des biens agricoles acquis par la SAFER avec un préfinancement effectué par l'USAN qui lui apportera la garantie pour la bonne fin des opérations.

Ces réserves foncières permettront une meilleure négociation et de compenser les emprises subies par les propriétaires et exploitants agricoles concernés par les projets de l'USAN sur le territoire.

Par ailleurs sur la maîtrise foncière, le bilan de l'année 2021 est le suivant:

ZEC	A obtenir		Obtenu		Obtenu en 2021		Arpentage en 2021	Acte notarié en 2021
	Promesse de Vente	Résiliation de Bail	Promesse de Vente	Résiliation de Bail	Promesse de Vente	Résiliation de Bail		
Sercus	7	4	7	4	0	0	0	2
Morbecque	6	7	3	3	0	1	0	3
Saint Jans Cappel / Berthen	11	7	9	6	1	0	1	2
Terdeghem	29	29	10	9	0	0	5	1

Foncier et urbanisme

Urbanisme / servitudes / rejet en assainissement non collectif

Le respect des servitudes de passage qu'elles soient établies au titre du Code de l'Urbanisme ou du Code de l'Environnement est essentiel pour permettre la réalisation des travaux en particulier dans les secteurs très urbanisés.

Plusieurs dossiers d'urbanisme (permis de construire, déclarations de travaux, expertises...) ont été traités concernant le respect des servitudes de passage et de travaux; l'USAN a également donné un avis sur des rejets de dispositifs d'Assainissement Non Collectif et de gestion des Eaux Pluviales.

Les demandes ont toutes été acceptées à condition que les pétitionnaires veillent :

- au respect des servitudes, en particulier pour les installations des micro-stations (les servitudes de passage sont également destinées à accueillir les produits de faucardement et les produits de curage).
- à ce que la qualité des eaux de rejets respecte les normes figurant dans l'arrêté préfectoral du 7 septembre 2009 applicable aux assainissements non collectifs.
- à la gestion des eaux pluviales, en limitant le débit de rejet à 2 l/s/hectare

La gestion des rejets en assainissement non collectif :

Nom de la communauté de commune	Nombre de demandes de rejet
CCHF	0
CCFI	2
CCFL	2
CCPC	0

La gestion des dossiers d'instruction de permis de construire :

Nom de la communauté de commune	Nombre d'avis
CCHF	1
CCFI	2
CCFL	4
CCPC	0

Les partenariats et les programmes

Les opérations transfrontalières



LYSE



ZEC réalisée à Arnèke

Projet INTERREG LYSE

Le projet « LYSE » a pour objectif la gestion intégrée de l'eau à l'échelle des bassins versants et prévoit la mise en œuvre d'actions de lutte contre les inondations à différentes échelles de travail dans les bassins versants de la Lys et de l'Yser. L'USAN a l'honneur d'être « chef de file » de ce projet. Les actions programmées concernent des aménagements d'hydraulique douce et des Zones d'Expansion des Crues (ZEC).

<https://www.interreg-lyse.eu/>



LINBATYS



Becque du Mont Noir à Saint Jans Cappel

Projet INTERREG LINBATYS

Dernier projet approuvé par le programme Interreg, le projet Linbatys est un prolongement du projet LYSE mais ciblé sur les plaines de la Lys et de la Deûle. L'objectif est de réaliser des aménagements de lutte contre des inondations et d'améliorer la connaissance du risque d'inondation et la sensibilisation des habitants par rapport à ce risque.

<https://www.linbatys.eu/fr/>

ECOSYSTEM : l'heure du bilan !



Le projet ECOSYSTEM (portefeuille de projets Flandria Rhei) est un projet Interreg qui a démarré le 1er octobre 2016 et s'est clôturé le 30 septembre 2021. L'objectif du projet européen ECOSYSTEM est d'améliorer les milieux aquatiques dans le Nord de la France et en Flandre.

Pour répondre à cet enjeu majeur, 5 partenaires français et flamands ont œuvré conjointement : le GDON Flandres Maritime, l'USAN, le RATO vzw, la VMM et la Province de Flandre occidentale.

Les principales actions de ce projet ont été :

- La création d'une **application smartphone** reliée à une **base de données** contenant les actions réalisées (piégeage, plantations, aménagements ...)
- La **lutte contre les Espèces Exotiques Envahissantes** inscrites au règlement européen n°1143/2014 en vigueur depuis le 1^{er} janvier 2015 :
 - ✓ **EEE animales** : piégeage de rats musqués et observation/recensement pour les autres espèces telles que l'Ouette d'Egypte, les écrevisses américaines, ...
 - ✓ **EEE végétales** : fauche, arrachage, bâchage de Renouée du Japon, Hydrocotyle fausse-renoncule, Balsamine de l'Himalaya, Berce du Caucase ...

Les agents des structures partenaires ont bénéficié de sessions de formation spécifiques.

- **L'Amélioration des écosystèmes aquatiques transfrontaliers** : restauration des continuités écologiques ; la diversification des habitats aquatiques ; l'enrichissement de la biodiversité ; la restauration hydromorphologique.

Dans cet objectif, l'USAN a réalisé plusieurs aménagements dans les bassins versants transfrontaliers de la Lys et de l'Yser, inscrits dans les plans de gestion écologiques.

Une manifestation de clôture a été organisée le 7 juillet 2021 à Steenwerck en présence de l'ensemble du partenariat transfrontalier.



Le programme concertée sur l'eau

Dans le cadre de la mise en œuvre du 11^{ème} programme d'intervention de l'Agence de l'Eau Artois-Picardie (2019 – 2024) , une programmation sur 4 ans est établie avec mise à jour annuelle pour fixer le partenariat technique et financier avec l'USAN.

L'accompagnement technique et partenariat territorial

En 2019, l'USAN a eu des échanges avec la CCFI et VNF pour l'accompagnement à la définition de mesures compensatoires pour des projets sous leur maîtrise d'ouvrage.

Les Programmes d'Actions de Prévention contre les Inondations (PAPI)



Le PAPI complet de la Lys, dit PAPI 3, a ainsi été labélisé le 15 octobre 2017 et permet d'avoir la participation financière de l'Etat sur la période de 2017 à 2025 (suite à l'avenant de 2020) pour la création des ZEC et également pour des actions de mise en place d'échelles limnimétriques, d'aménagements de lutte contre l'érosion des sols et d'opérations de sensibilisation à la culture du risque (serious game, observatoire des crues).

Parmi les aménagements sous maîtrise d'ouvrages de l'USAN et bénéficiant d'une analyse coût-bénéfice dans le cadre de cette opération, figurent :

- Le réaménagement de l'Etang des 4 fils Aymon ;
- La ZEC de la Levrette (sur les communes de Saint-Jans-Cappel – Berthen) ;
- La ZEC du Romarin sur la commune de Morbecque ;
- Les ZEC de Sercus et Steenbecque ;
- La ZEC du Galge à Caestre.

En 2021, l'USAN a participé aux 3 COTECH et COPIL (février, juin, décembre).

Les Schémas d'Aménagement et de Gestion des Eaux

Le schéma d'aménagement et de gestion de l'eau (SAGE) est un outil de planification, institué par la loi sur l'eau de 1992, visant la gestion équilibrée et durable de la ressource en eau.

Déclinaison du SDAGE à une échelle plus locale, il vise à concilier la satisfaction et le développement des différents usages (eau potable, industrie, agriculture, ...) et la protection des milieux aquatiques, en tenant compte des spécificités d'un territoire. Délimité selon des critères naturels, il concerne un bassin versant hydrographique ou une nappe. Il repose sur une démarche volontaire de concertation avec les acteurs locaux, notamment au sein de la Commission Locale de l'Eau (CLE).

Le périmètre d'intervention de l'USAN recouvre 4 SAGE. L'USAN y contribue dans chacune des CLE et assure le pilotage et l'animation en tant que structure porteuse pour le SAGE de l'Yser.



Le SAGE Marque-Deûle

Le SAGE Marque-Deûle a été élaboré par la MEL et a été approuvé par arrêté inter-préfectoral le 9 mars 2020. L'USAN y contribue notamment au travers des Commissions Thématiques mises en place.

Membres de l'USAN et de la CLE du SAGE Marque – Deûle (arrêté de composition du 20 janvier 2021) :

- M. Alain BOS, maire de Wahagnies
- M. Michel DEMAZIERES, conseiller municipal de Gondecourt
- M. Bernard CHOCRAUX, maire de Cappelle-en-Pévèle

Communes de l'USAN sur le bassin versant Marque-Deûle : CAMPHIN-EN-CAREMBAULT, CHEMY, GONDECOURT, PHALEMPIN, WAHAGNIES, OSTRICOURT et HERRIN.

L'USAN a la compétence SAGE pour les communes de CAMPHIN-EN-CAREMBAULT, CHEMY, GONDECOURT, PHALEMPIN.

Le SAGE de l'Audomarois



Le SAGE de l'Audomarois a été élaboré par le SMAGEAA, et il a été approuvé la première fois par arrêté inter-préfectoral du 31 mars 2005. Il a ensuite été révisé par l'arrêté du 15 janvier 2013.

Depuis 2019, le SAGE s'est lancé dans une nouvelle phase de révision afin de notamment modifier la règle 1 sur la ressource en eau.

Membre de l'USAN et de la CLE du SAGE de l'Audomarois :

- Mme Sandrine KEIGNAERT, maire d'Ebblinghem

Communes de l'USAN sur le bassin versant de l'Audomarois : NOORDPEENE*, EBBLINGHEM, LYNDE, RENESCURE.

**Communes à cheval sur le bassin versant de l'Audomarois et de l'Yser*

Le SAGE du Delta de l'Aa

La révision du SAGE du Delta de l'Aa a été décidée en réunion de la CLE le 5 décembre 2014 pour un démarrage au 1er janvier 2015. Aujourd'hui la révision est toujours en cours, notamment à cause des tensions, avec le monde agricole autour de la cartographie des zones humides à enjeux qui doit être réalisée par le SAGE.

Il n'y a pas encore de membres de l'USAN au sein de la CLE du SAGE du Delta de l'Aa.

Communes de l'USAN sur le bassin versant du Delta de l'Aa : HONDSCHOOTE*, KILLEM*, REXPOËDE*, WEST-CAPPEL*, QUAËDYPRE*, BISSEZEELE*, ZEGERSCAPPEL*, BOLLEZEELE*, MERCKEGHEM, MILLAM et WULVERDINGHE

**Communes à cheval sur le bassin versant du Delta de l'Aa et de l'Yser*



Le SAGE de la Lys

Le SAGE de la Lys a été élaboré par le SYMSAGEL, et il a été approuvé la première fois par arrêté inter préfectoral du 6 août 2010.

Le SAGE a été révisé par arrêté inter préfectoral du 20 septembre 2019.

Membres de l'USAN et de la CLE du SAGE de la Lys :

- M. DEWYNTER, Président de l'USAN
- M. DUYCK, maire de Merville
- M. BOONAERT, maire de Laventie
- M. DEVOS, maire de Steenwerck
- M. DARQUES, Maire de Morbecque

Communes de l'USAN sur le bassin versant du SAGE de la Lys : BAILLEUL, BERTHEN, BLARINGHEM, BOESEGHEM, BORRE, CAESTRE, EECKE, FLETRE, HAZEBROUCK, HONDEGHEM, LE DOULIEU, MERRIS, METEREN, MORBECQUE, NEUF-BERQUIN, NIEPPE, PRADELLES, SAINT-JANS-CAPPEL, SERCUS, STAPLE, STEENBECQUE, STEENWERCK, STRAZEELE, THIENNES, VIEUX-BERQUIN, WALLON-CAPPEL, LA GORGUE, LAVENTIE, FLEURBAIX, LESTREM, SAILLY SUR LA LYS.

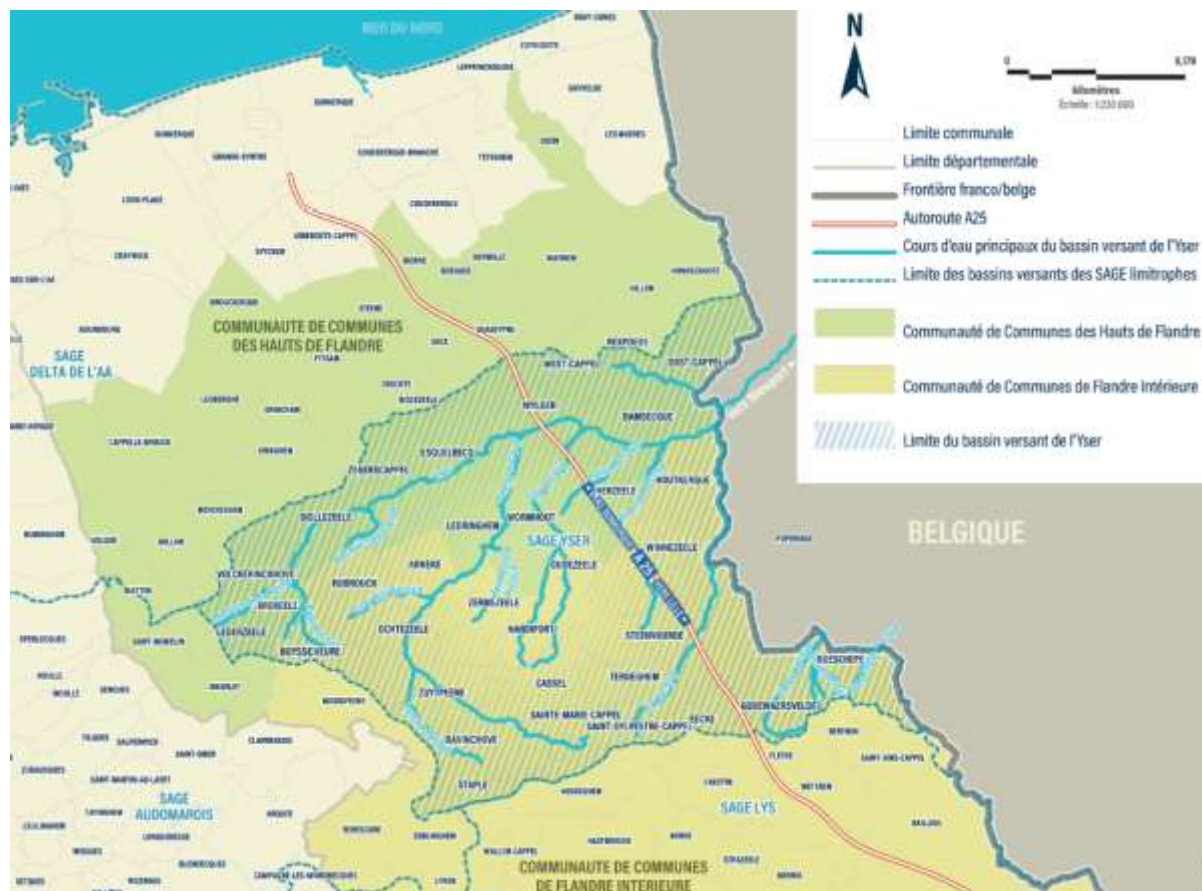


Le SAGE de l'Yser est l'aboutissement d'un long processus basé sur une approche participative qui a commencé le 7 novembre 2006 avec l'arrêté de création de la CLE.

Il a été élaboré par l'USAN.

Il est en phase de mise en œuvre depuis le 30 novembre 2016, date de l'arrêté d'approbation du SAGE, après l'enquête publique qui s'est déroulée du 25 avril au 27 mai 2016.

Il est composé de 39 communes : 24 sur la CCFI et 15 sur la CCHF



Les membres de la CLE du SAGE ont été renouvelés par arrêté du 30 décembre 2020.

Membres de l'USAN et de la CLE du SAGE de l'Yser :

- M. Alain BONDUAEUX, conseiller municipal de Bambecque
- M. Christian DELASSUS, maire de Ledringhem
- Mme Edith STAELEN, adjointe mairie de Steenvoorde
- M. Francis AMPEN, Maire d'Arnèke

Communes du SAGE de l'Yser :

ARNÈKE, BAMBECQUE, BAVINCHOVE, BOESCHÈPE, BOLLEZEELE, BROXEELE, BUYSSHEURE, CASSEL, EECKE, ESQUELBECQ, GODEWAERSVELDE, HARDIFORT, HERZEELE, HONDEGHEM, HONDSCHOOTE, HOUTKERQUE, LEDERZEELE, LEDRINGHEM, NOORDPEENE, OCHTEZEELE, OOST-CAPPEL, OUDEZEELE, OXELAËRE, REXPOËDE, RUBROUCK, SAINT-SYLVESTRE-CAPPEL, SAINTE-MARIE-CAPPEL, STAPLE, STEENVOORDE, TERDEGHEM, VOLCKERINCKHOVE, WEMAERS-CAPPEL, WEST-CAPPEL, WINNEZEELE, WORMHOUT , WYLDER , ZEGERSCAPPEL , ZERMEZEELE et ZUYTPEENE.

Les grands enjeux du bassin versant de l'Yser sont :

- **L'amélioration de la qualité de l'eau de l'Yser et de ses affluents notamment pour la sécurisation de l'alimentation en eau potable pour les belges.**
- **La préservation des biens et des personnes contre le risque d'inondation.**
- **La restauration des fonctionnalités écologiques des milieux aquatiques.**

En phase de mise en œuvre, la CLE est en charge d'appliquer les orientations et les dispositions du SAGE. Elle a engagé la réalisation des actions suivantes portées par l'USAN.

En 2021, le SAGE a organisé les réunions:

REUNIONS 2021	ORDRE DU JOUR	DECISIONS
<p>Le 01/02</p> <p>Visioconférence</p> <p>Bureau</p>	<p>- Retour sur le séminaire du 21/01/21 organisé par l'Agence de l'Eau Artois Picardie sur la consultation du public sur le SDAGE 2022-2027</p> <p>- Echanges</p>	<p>- Demander à Mediapilote une approche budgétaire pour la gestion de la page Facebook avec sponsorship de posts et acquisition de « j'aime ».</p> <p>- Demander à l'Agence de l'Eau une présentation du projet de SDAGE en CLE.</p>
<p>Le 12/02</p> <p>Visioconférence</p> <p>Commission Locale de l'Eau</p>	<p>- Présentation et débat sur le projet de SDAGE 2022-2027 par l'Agence de l'eau Artois-Picardie</p> <p>- Echange sur les pressions et impacts dans le bassin versant de l'Yser</p>	/
<p>Le 01/04</p> <p>Visioconférence</p> <p>Bureau</p>	<p>- Présentation des projets de scripts des films thématiques en présence de l'agence de communication Happy Day</p> <p>- Echanges sur les scripts et les personnes interviewées</p>	<p>- <u>Film 1</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> d'insérer des vues aériennes et des prises au sol de mares, prairies pâturées et du bocage afin de montrer l'importance de l'agriculture biologique sur les milieux aquatiques et humides, dans l'introduction, expliquer de façon simple que le bassin versant de l'Yser « n'est pas en bonne santé », d'intervir les témoignages 2 « membre de la CLE » et 3 « Bio en Hauts de France », d'ajouter, à la fin du film et sous forme d'infographie, une présentation de l'Agence de l'Eau, renforcer le discours « Nous sommes tous acteurs de l'eau . <p>- <u>Film 2</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> Dans l'introduction, d'insérer une explication de la spécificité du versant flamand, D'intégrer comme solution, le stockage d'eau à la parcelle, A la fin du film, d'expliquer qu'avec le changement climatique, les périodes de sécheresse, et donc d'étiage, risquent de se reproduire et de s'allonger.
<p>Le 23/06</p> <p>Arnèke</p> <p>CT Hydraulique et prévention des inondations</p>	<p>Zone d'Expansion des Crues d'Arnèke</p> <p>- Retour sur le PAPI i de l'Yser</p> <p>- Historique de l'aménagement</p> <p>- Phase de conception</p> <p>- Caractéristiques et fonctionnement général de la ZEC</p> <p>- Visite de la ZEC</p>	/
<p>Le 02/07</p> <p>Esquelbecq</p> <p>CT MAPN</p>	<p>- Présentation de la notice de gestion réalisée sur les zones humides le long de l'hazewinde becque et visite de terrain</p> <p>- Présentation de la brochure « S'engager pour l'avenir de nos paysages ruraux »</p>	/
<p>Le 09/07</p> <p>Visioconférence</p> <p>Bureau</p>	<p>- Présentation du film « Pensez-vous que l'agriculture bio soit un levier pour améliorer la qualité de l'eau ? »</p> <p>- Présentation du film « Quel avenir pour la production d'eau potable provenant de l'Yser en Belgique ? »</p>	<p>- Film 1 : modification du texte de la voix off dans l'introduction</p> <p>- Film 2 : compléments d'images</p>

•Zones humides : partenariat avec le CEN

Depuis 2018, l'USAN / SAGE Yser et le CEN sont associés afin d'améliorer la connaissance de zones humides du bassin versant de l'Yser (inventaires faune-flore-habitats) et d'envisager dans un second temps des pistes d'actions pour leur préservation, leur gestion et leur valorisation (réalisation de notice de gestion).

Pour 2020-2021, la convention a évolué en intégrant un programme de communication/sensibilisation.

Ainsi, les opérations mises en œuvre sur ces 2 années ont consisté à :

- Réaliser un diagnostic écologique et une notice de gestion sur des zones humides situées le long de l'Hazewinde becque (en annexe 2)
- Sensibiliser le grand public par la création d'une brochure sur les milieux humides ruraux (en annexe 3),
- Sensibiliser les scolaires (écoles d'Oudezeele et Esquelbecq) sur le grand cycle de l'eau et la biodiversité aquatique à travers des animations en salle et sur le terrain.
- Sensibiliser la CT « PMAPN » à la préservation des milieux humides lors d'une sortie terrain le long de l'Hazewinde becque.



•Coopération transfrontalière sur la qualité de l'eau

Dans le SDAGE 2022-2027, la masse d'eau « Yser » est classée en mauvais état écologique et chimique. Le déclassement est notamment dû à la présence importante de produits phytosanitaires (Chlortoluron, Diflufénicanil, Isoproturon, Métazachlore). Or le bassin versant constitue une ressource en eau superficielle utilisée pour la consommation humaine en Belgique. Environ 10 millions de m³ d'eau potable sont produits par an par le WPC du Blankaart (75% proviennent de l'Yser et 25% de l'étang du Blankaart).

En septembre 2021, la Vlaamse Milieumaatschappij (VMM), l'agence flamande de l'environnement, a contacté le SAGE pour lui faire part d'un problème de pesticides dans les eaux de surface de l'Yser. Dans le cadre de sa compétence « surveillance de l'eau potable », la VMM est chargée de diriger les compagnies des eaux, de surveiller et de développer la politique de protection des ressources en eau potable.

La VMM a transmis une note expliquant que leurs mesures de qualité réalisées dans l'Yser à Roesbrugge montrent une pression importante des pesticides et en particulier du chlorméquat ; substance active de produit phytosanitaire très difficile à éliminer par le charbon actif et donc posant problème pour la production d'eau potable à partir de l'eau de surface en Belgique. Cette substance n'est actuellement pas suivie par l'Agence de l'Eau. La conclusion de cette note demande au SAGE de « *soulever cette question afin d'obtenir une réduction de la pression exercée par la France sur les pesticides* ».

Le 4 octobre 2021, une rencontre a été organisée entre la VMM, De Watergroep (compagnie des eaux flamande autonome en charge du site du Blankaart), le SAGE de l'Yser, l'USAN, l'Agence de l'Eau Artois-Picardie, la DDTM 59 et la DREAL afin d'échanger sur les problèmes qualitatifs et quantitatifs rencontrés.

En complément de l'étude conduite par le SAGE les années précédentes: étude PERICO, une campagne d'analyses coordonnée avec les partenaires belges sera conduite en 2022, basée sur des prélèvements réalisés une fois par mois. Côté français, l'Agence de l'Eau mènera la campagne sur 6 stations en plus des 2 stations déjà suivies classiquement dans le programme de surveillance. Au total, 638 paramètres seront analysés dont le chlorméquat et chlorure de chlorméquat et d'autres substances problématiques côté belge.



• Assainissement non collectif : détermination des Zones à Enjeu Environnemental (ZEE)

L'arrêté du 27 avril 2012 a défini de nouvelles conditions d'obligation de mise aux normes des installations en assainissement non collectif (ANC) s'appliquant à celles situées dans une Zone à Enjeu Sanitaire (ZES) ou une Zone Enjeu Environnemental (ZEE). ;

Pour les installations non conformes, l'article 4 de cet arrêté indique les délais de réalisation de travaux. Ainsi, si un risque environnemental ou sanitaire, un défaut de structure ou de fermetures des ouvrages est diagnostiqué sur une installation, la mise en conformité doit intervenir dans un délai de 4 ans et 1 an en cas de vente.

Le SAGE de l'Yser est chargé de déterminer les ZEE sur l'Yser.

Dans le cadre d'une convention de partenariat du 23/11/2020 au 19/02/2021, un groupe de 3 étudiants du master Expertise et Traitement en Environnement de l'Université du Littoral Côte d'Opale (ULCO) a travaillé à identifier les ZEE du SAGE et à déterminer les zones prioritaires pour la réhabilitation des installations d'ANC non-conformes en cas de risque avéré de pollution de l'environnement.

Le rendu du travail et la soutenance du projet tutoré s'est tenu en février 2021.

Cinq méthodes ont été testées pour mettre en évidence les sous-bassins prioritaires. Pour chaque méthode, voici les sous-bassins classés en ZEE :

- La méthode « **Taux de dilution** » : L'Ey Becque, la Sale Becque, la Becque d'Houtkerque et la Vleter Becque présentent les taux les plus élevés. Cependant, la part d'installations d'ANC non-contrôlées sur ces sous-bassins versants est assez élevée. La méthode montre certaines limites.

- La méthode « **Dilution avec paramètres chimiques** » : Le paramètre NH4+ a mis en évidence la Peene Becque et l'Ey Becque comme étant les sous-bassins les plus à risque. Pour le paramètre NTK, l'Ey Becque est encore pointée.

- La méthode « **Calcul des flux** » : Pour les paramètres NTK et NH4+, l'Yser présente des augmentations de concentration entre la station de mesure en amont et celle en aval, contrairement aux autres sous-bassins. L'Yser est donc classée en ZEE selon cette approche.

- La méthode « **Paramètres bactériologiques** » : Pour cette méthode, l'Yser, l'Ey Becque et la Vleter Becque ont été définies comme les sous-bassins les plus à risque en prenant en compte la concentration d'entérocoques et de bactéries Escherichia Coli mesurées au niveau des stations présentes dans chaque sous-bassin.

- La méthode « **Zone d'Intérêt Ecologique** » : 4 ZNIEFF sont traversées par l'Yser, c'est ce sous-bassin versant qui se classe en ZEE prioritairement aux autres. Si l'on se base sur les zones humides du SAGE, nous obtenons le même résultat. En effet, l'Yser traverse 21 zones humides. Cette approche pointe donc ce sous-bassin comme ayant un fort enjeu environnemental.

En comparant les différentes méthodes, on remarque que l'Yser et l'Ey Becque sont les sous-bassins versants les plus classés en ZEE. En effet, 3 méthodes sur 5 les mettent en avant par rapport aux quatre autres sous-bassins.

Néanmoins, il est nécessaire de tempérer ces analyses. Il existe d'autres méthodes et l'absence de certaines données (voir méthode calcul des flux) invite à la prudence.

Un travail complémentaire devra être conduit pour aboutir à un classement.

• Communication et sensibilisation

La volonté du SAGE est de faire évoluer ces outils de communication vers les supports multimédia en démarrant une web série. En 2021, 2 vidéos d'une durée comprise entre 7 et 10 minutes ont été réalisées sur des enjeux du bassin versant. Pour cela, les membres du Bureau ont été accompagnés par l'Agence de communication Happy Day.

Film 1 : L'agriculture biologique, un des leviers pour améliorer la qualité de l'eau ?

Ce film de 10min comprend :

- des images aériennes et au sol des paysages ruraux locaux, les enjeux du bassin versant et les chiffres clés (nombre d'agriculteurs en AB, SAU bio, objectifs du SAGE...) en voix off,
- les témoignages : d'un polyculteur-éleveur du bassin versant, de la chargée projets territoires bio de Bio-en-Haut de France, du Président du SAGE,
- les contacts des acteurs du réseau bio.



Film 2 : Quel avenir pour la production d'eau potable provenant de l'Yser en Belgique ?

Ce film comprend :

- une présentation du contexte « eau potable » du bassin versant
- la présentation du site de production d'eau potable du WPC du Blankaart par le responsable environnement De Watergroep,
- la présentation des problématiques quantitatives (diminution de la production d'eau potable en période d'étiage) et qualitatives (nitrates, phosphore, chlorures, substance actives de produits phytosanitaires),
- la stratégie du Watergroep pour s'adapter au réchauffement climatique.*



- Afin de diffuser ces 2 films, une chaîne Youtube « SAGE de l'Yser » a été créée et une rubrique « le SAGE fait son cinéma » a été ajoutée à la page internet du SAGE.

Dans le cadre de l'élaboration du SDAGE 2022-2027, le public et les institutions ont été consultés du 1^{er} mars au 1^{er} septembre 2021. Tout comme le SAGE, le SDAGE est un outil technique qui nécessite une démarche de concertation et de communication importante afin d'atteindre 50% des masses d'eau en bon état d'ici 2027.

Le SAGE a répondu à l'appel à projet de l'Agence de l'eau visant à toucher le plus large public possible pour permettre une plus grande diffusion de la communication et une consultation plus élevée du site www.agissonspourleau.fr et le dépôt d'avis.

Le SAGE a ainsi réalisé:

- la création et installation de 5 panneaux en extérieur sur les affluents majeurs du bassin versant de l'Yser (Yser, Peene becque, Vleter becque, Petite becque, Ey becque). L'objectif était d'amener les personnes traversant les cours d'eau à réfléchir sur les enjeux de l'eau et les inciter à donner leur avis sur le site agissonspourleau.fr.

Le panneau est composé de 4 photos représentants : un milieu humide, le centre de production d'eau potable du Blankaart, une crue de l'Yser, un poisson emblématique du bassin versant (brochet) ainsi que d'un texte incitant à donner son avis sur le SDAGE. Les panneaux ont été affichés du **mardi 22 juin au 2 septembre 2021**.



- la diffusion d'information via les réseaux sociaux et la page internet du SAGE (événements, webinaires, animations...),
- l'envoi du kit de communication de l'Agence de l'Eau Artois-Picardie aux collectivités par mail.

Les prestations extérieures

Les associations Syndicales Autorisées de Drainage

Les Services administratifs assument la gestion de 3 Association Syndicales Autorisées de Drainage (ASAD). Celles-ci concernent l'ASAD du Nord de France, l'ASAD de Renescure et l'ASAD de Camphin en Pévèle.

Nom de l'ASAD	Nom du Président	Année d'élection du Bureau	Année du renouvellement du Bureau	Surface restant à recouvrir en 2021
ASAD Nord de France	Monsieur Etienne BAJEUX	2019	2029	402,78 ha
ASAD de Renescure	Monsieur Éric BEVE	2017	2027	0
ASAD de Camphin en Pévèle	Monsieur Jean Marc DECUBBER	2016	2022	0

Les Associations Foncières de Remembrement (AFR)

Les Services administratifs assument la gestion administrative et financière de 40 Associations Foncières de Remembrement réparties dans le Département du NORD concernant les secteurs USAN et hors USAN.

HORS SECTEUR USAN : 33 AFR		SECTEUR USAN : 8 AFR
CANTAING / ESCAUT	BLECOURT	HERLIES WICRES
ESTREUX	DEHERIES	REnescure
QUAROUBLE	FLESQUIERES	STEENBECQUE
BANTIGNY	MONCHECOURT	STEENWERCK TGV
SAINT PYTHON	SAULTAIN	THIENNES
BERTRY	AWOINGT 2	MORBECQUE
ONNAING	BANTEUX - GONNELIEU - VILLERS PLOUICH	HAVERSKERQUE
	BETHENCOURT	LE DOULIEU
DECHY GUESNAIN	BUGNICOURT	
GOUZEACOURT	CAMPHIN EN PEVELE	
ELINCOURT	LECLUSE	
FERIN LAMBRES	MALINCOURT	
FONTAINE NOTRE DAME 2	PAILLEN COURT	
HONNECOURT SUR ESCAUT	TROISVILLES	
VILLERS OUTREUX	VILLERS GUISLAIN	
RIBECOURT LA TOUR	VILLERS GUISLAIN HONNECOURT	
AUBIGNY AU BAC FRESSAIN	WALINCOURT SELVIGNY	

La 4ème Section des Wateringues



En janvier 2021, le contrat d'assistance technique, administratif et financier a été renouvelé avec Monsieur le Président de la 4ème Section des Wateringues pour une durée de 2 ans.

Notre mission est de gérer les travaux d'entretien des watergangs sur un linéaire de 150 km, de veiller au bon fonctionnement des 17 stations de pompage et de participer à la mise en place des travaux du plan de gestion du Canal des Moères, du Canal des Chats et du Ringsloot nonobstant les missions régaliennes d'ordre administratif et financier (vote du budget, recouvrement des redevances, suivi des dépenses, etc.)

Les chiffres de l'exercice 2021

Il a été proposé et voté une méthode de financement plus juste aboutissant à un appel à cotisation à hauteur de 2 324 862€ répartis de la façon suivante pour ce qui concerne les intercommunalités:

Communauté de communes de Flandre Intérieure = 1 378 418 €

Communauté de communes de Flandre Lys = 407 634 €

Communauté de communes des Hauts de Flandre = 380 144 €

Communauté de communes de Pévèle en Carembault = 158 666 €

Les élus du comité syndical ont voté une augmentation de 2% par an du montant de la cotisation à compter de 2021 et pour les 3 années à venir. Cette augmentation est incluse dans les chiffres ci-dessus.

PRESENTATION GENERALE DU BUDGET VUE D'ENSEMBLE

EXECUTION DU BUDGET

		Dépenses	Recettes
REALISATION DE L'EXERCICE (mandats et titres)	SECTION DE FONCTIONNEMENT	2 776 523.40 €	4 941 947.33 €
REALISATION DE L'EXERCICE (mandats et titres)	SECTION D'INVESTISSEMENT	4 373 788.40 €	2 685 438.59 €
		+	+
REPORTS	REPORTS EN SECTION DE FONCTIONNEMENT (002)	/	3 614 968.79 €
REPORTS	REPORTS EN SECTION D'INVESTISSEMENT (001)	1 030 367.81 €	/
		=	=
TOTAL (REALISATION + REPORTS)		8 180 679.61 €	11 242 354.71 €
RESTES A REALISER	SECTION DE FONCTIONNEMENT	/	/
	SECTION D'INVESTISSEMENT	875 020,00 €	1 054 300,00 €
RESTES A REALISER	TOTAL DES RESTES A REALISER A REPORTER N+1	875 020,00 €	1 054 300,00 €
RESULTAT CUMULE	SECTION DE FONCTIONNEMENT	2 776 523.40 €	8 556 916,12 €
	SECTION D'INVESTISSEMENT	6 279 176,21 €	3 739 738,59 €
RESULTAT CUMULE	TOTAL CUMULE	9 055 699,61 €	12 296 654,71 €

**PRESENTATION GENERALE DU BUDGET ANNEXE
VUE D'ENSEMBLE**

EXECUTION DU BUDGET

		Dépenses	Recettes
REALISATION DE L'EXERCICE (mandats et titres)	SECTION DE FONCTIONNEMENT	170 482.70 €	191 977.32 €
REALISATION DE L'EXERCICE (mandats et titres)	SECTION D'INVESTISSEMENT	36 576.54 €	16 533.42 €
		+	+
REPORTS	REPORTS EN SECTION DE FONCTIONNEMENT (002)	/	438 011.77 €
REPORTS	REPORTS EN SECTION D'INVESTISSEMENT (001)	16 533.42 €	/
		=	=
TOTAL (REALISATION + REPORTS)		223 592.66 €	646 522.51 €
RESTES A REALISER	SECTION DE FONCTIONNEMENT	/	/
	SECTION D'INVESTISSEMENT	/	/
RESTES A REALISER	TOTAL DES RESTES A REALISER A REPORTER N+1	/	/
RESULTAT CUMULE	SECTION DE FONCTIONNEMENT	170 482.70 €	629 989.09 €
	SECTION D'INVESTISSEMENT	53 109.96 €	16 533.42 €
RESULTAT CUMULE	TOTAL CUMULE	223 592.66 €	646 522.51 €

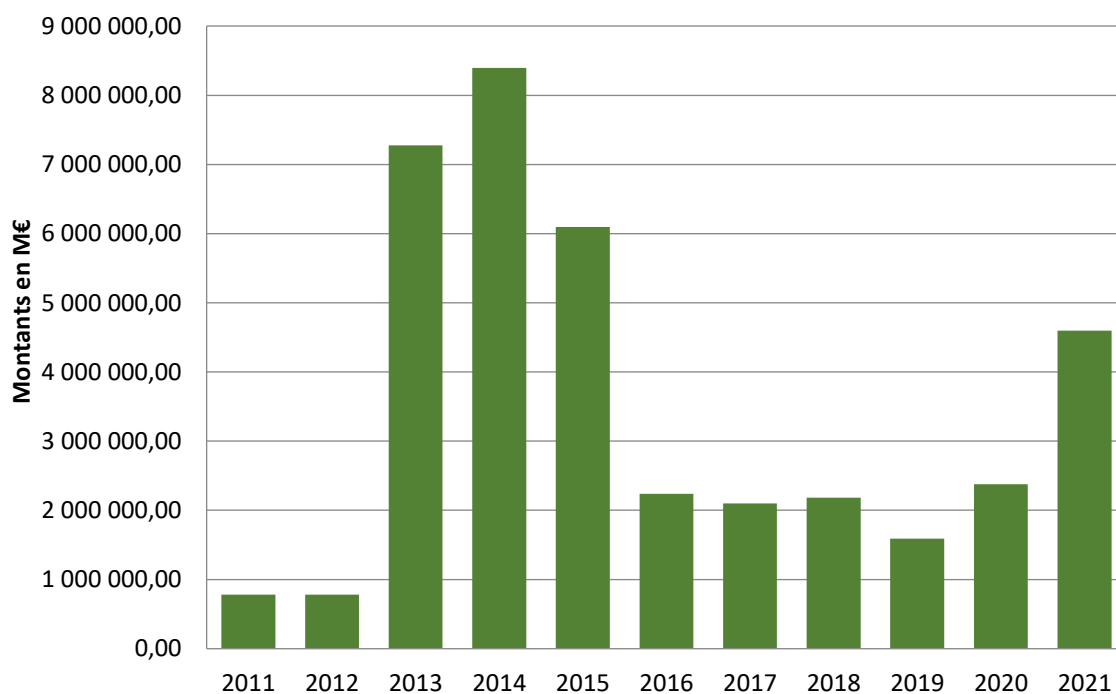


Tous nos documents budgétaires sont disponibles sur le site de l'USAN à cette adresse internet:

<https://www.usan.fr/publications-legales/budget/>

Année	Evolution des dépenses d'équipement
2011	779 000,00
2012	779 000,00
2013	7 277 200,00
2014	8 398 000,00
2015	6 095 000,00
2016	2 238 400,00
2017	2 101 200,00
2018	2 184 600,00
2019	1 589 000,00
2020	2 378 400,00
2021	4 598 000,00

Evolution des dépenses d'équipement



LISTE DES MARCHES PUBLICS CONCLUS ET EN COURS EN 2021

Titulaire du marché	Code Postal et Ville	Objet du marché	Montant du marché HT	Date de notification
MARCHES DE FOURNITURES				
Tranche de prix compris entre 40 000 € HT et 89 999,99 € HT				
GARAGE DE LA LYS	59320 ENGLOS	FOURNITURE DE 3 VEHICULES UTILIATAIRES LEGERS	46 689,32 €	03/03/2021 11/06/2021
Tranche de prix compris entre 90 000 € HT et 214 000,00 € HT				
SAS TOTAL PROXI	54320 MAXEVILLE	FOURNITURE ET LIVRAISON DE GAZOLE ROUTIER ET NON ROUTIER	Mini : 1 500,00 € Maxi : 90 000,00 €	18/03/2021
SARL LEBLEU	59181 STEENWERCK	FOURNITURE DE MATERIAUX DE CHANTIER	Maxi : 200 000,00 €	04/05/2021

MARCHES DE SERVICES				
Tranche de prix compris entre 40 000 € HT et 89 999,99 € HT				
ARTELIA	59520 MARQUETTE LEZ LILLE	MISSION DE MAITRISE D'ŒUVRE CONCEPTION, SUIVI, CONTRÔLE ET RECEPTION DE TRAVAUX DANS LE CADRE D'UNE ZONE D'EXPANSION DE CRUE A MORBECQUE	82 450,00 €	28/06/2016
ARTELIA	59520 MARQUETTE LEZ LILLE	MOE BANDES ENHERBEEES ESQUELBECCQ	66 880,00 €	14/03/2018
Tranche de prix compris entre 90 000 € HT et 214 000,00€ HT				
ARTELIA	59520 MARQUETTE LEZ LILLE	MAITRISE ŒUVRE POUR LE REAMENAGEMENT DE L'ETANG DES 4 FILS AYMONT	99 935,00 €	21/07/2017
GEONORD	62223 ANZIN SAINT AUBIN	DIAGNOSTIC DE VULNERABILITE DU BASSIN VERSANT DE LA PEENE BECQUE AUX POLLUTIONS ET SENSIBILISATION DES AGRICULTEURS CONCERNES	90 040,00 €	19/01/2022
LOT 1-GROUPAMA LOT 2-GROUPAMA LOT 3-GROUPAMA LOT 4-CNP	LOT 1-51 686 REIMS CEDEX LOT 2-51 686 REIMS CEDEX LOT 3-51 686 REIMS CEDEX LOT 4-75 716 PARIS	ASSURANCE LOT 1-DOMMAGES AUX BIENS LOT 2-RESPONSABILITES CIVILE ET RISQUE ANNEXES LOT 3-FLOTTE AUTOMOBILES LOT 4-PRESSTATIONS STATUTAIRES	LOT 1-1215,00€ LOT 2-11 834,36€ LOT 3-9 533,82€ LOT 4-27 426,39€	20/12/2018

MARCHES DE TRAVAUX				
Tranche de prix compris entre 40 000 € HT et 89 999,99 € HT				
LOT 1-SARL DAMBRICOURT LOT 2-CLAUDE DUVAL LOT 3-JTP	LOT 1-59143 MILLAM LOT 2-59189 THIENNES LOT 3-59173 BLARINGHEM	TRAVAUX DE FAUCARDEMENT DE COURS D EAU LOT 1 BASSIN YSER ET FALAISE MORTE LOT 2 BASSINS DE LA BOURRE ET LA LONGUE BECQUE LOT 3 BASSINS DE LA BOURRE-ESTAIRE ET ST JANS CAPPEL ET LYS DROITE	LOT 1- 46 800,00€ LOT 2- 43 800,00€ LOT 3- 46 800,00€	LOT 1 A 3 - 24/08/2021
Tranche de prix compris entre 90 000 € HT et 214 000,00 € HT				
SARL LEBLEU	59181 STEENWERCK	TRAVAUX DE RENATURATION DES BERGES SUR STEENWERCK	105 748,00 €	05/02/2020
LOT 1 - ORMES ACTIVITES LOT 2 - ORMES ACTIVITES LOT 3 - REAGIR LOT 4 - INTERVAL	LOT 1 - 59190 HAZEBROUCK LOT 2 - 59190 HAZEBROUCK LOT 3 - 62136 LESTREM LOT 4 - 59139 WATTIGNIES	TRAVAUX D'AMENAGEMENT MANUELS DE COURS D'EAU LOT 1 - SECTEUR YSER / FALAISE MORTE LOT 2 - SECTEUR LYS GAUCHE LOT 3 - SECTEUR LYS DROITE lot 4 - SECTEUR DEULE	Maxi : LOT 1 - 35 000,00 € LOT 2 - 35 000,00 € LOT 3 - 30 000,00 € LOT 4 - 20 000,00 €	02/03/2021
Tranche de prix compris entre 214 000,01 € HT et 5 350 000,00 € HT				
SARL LEBLEU	59181 STEENWERCK	TRAVAUX D'AMENAGEMENT ECOLOGIQUE DES BANDES ENHERBEEES D'ESQUELBECC	679 686,99 €	03/07/2019
FREYSSINET	59211 SANTES	TRAVAUX DE DEPLACEMENT DU GRAND DAM	572 000,00 €	29/07/2020
GUINTOLI	62060 ARRAS	TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE ZEC A ARNEKE	253 682,75 €	24/08/2020
GUINTOLI	62060 ARRAS	TRAVAUX DE REAMENAGEMENT DE L'ETANG DES 4 FILS AYMONT A METEREN ET DE REALISATION DE 2 ZEC A TERDEGHEM	2 172 719,11 €	07/12/2020
SARL LEBLEU	59181 STEENWERCK	TRAVAUX D'AMENAGEMENT ECOLOGIQUE DES COURS D'EAU	Mini : 10 000,00 € Maxi : 600 000,00 €	08/12/2020

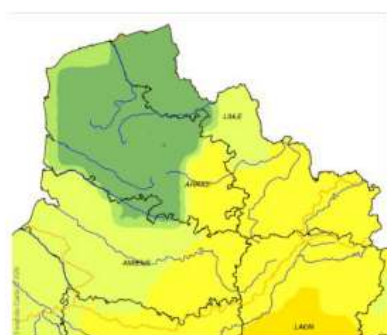
Les évènements marquants de l'année 2021

Les inondations exceptionnelles de l'année

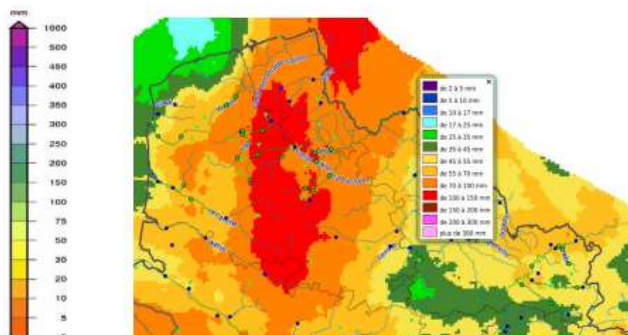
La Lys, ses affluents, l'Yser et la Peene becque ont connu de fortes crues de fin novembre à début décembre 2021, causées par une pluviométrie record sur l'ouest de la Flandre.

Épisode intense du 27 au 29 novembre = contraste entre l'Est et l'Ouest du territoire

- ⇒ Ouest du territoire (Sercus) : 80 mm cumulé avec 50 mm sur la seule journée de dimanche
- ⇒ Centre du territoire (Borre) : 70 mm cumulé avec 40 mm sur la seule journée de dimanche
- ⇒ Est du territoire (Mont noir) : 50 mm cumulé avec 30 mm sur la seule journée de dimanche



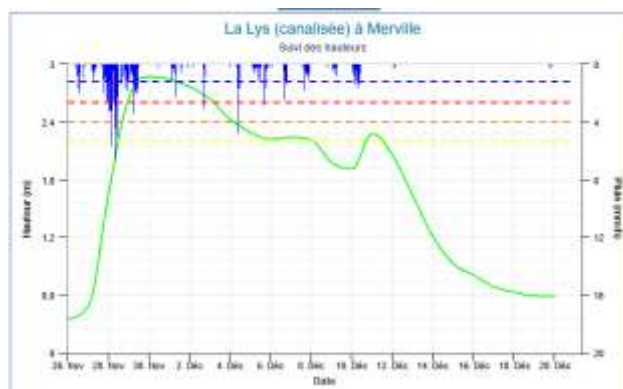
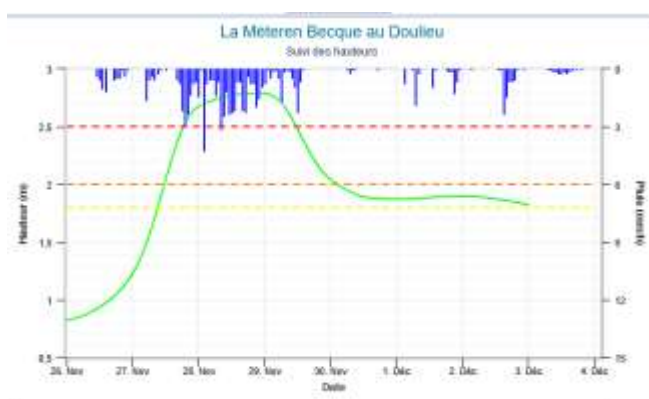
Cumuls du mois de novembre 2021



Cumuls du 27 novembre au 6 décembre

une crue très importante des affluents de la Lys (Bourre, Melde, Méteren becque et Grande Becque de st-Jans) et de l'Yser du 27 au 30 novembre 2021

une crue très importante de la Lys canalisée et de la plaine de la Lys du 27 novembre au 13 décembre 2021



Les évènements marquants de l'année 2021



une crue historique de l'Yser, en particulier l'Yser amont et la Peene becque

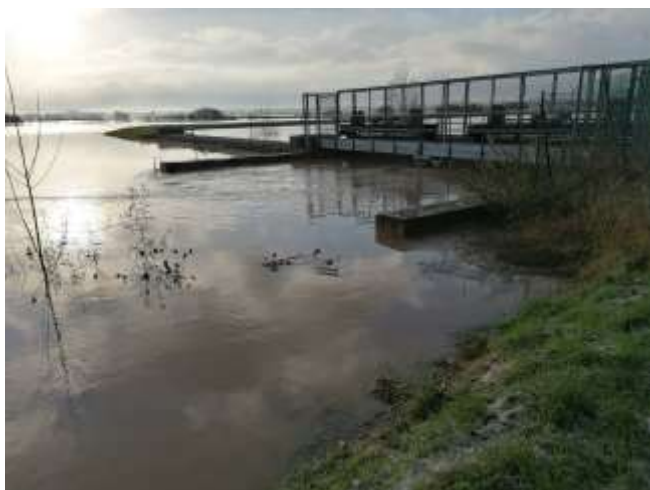
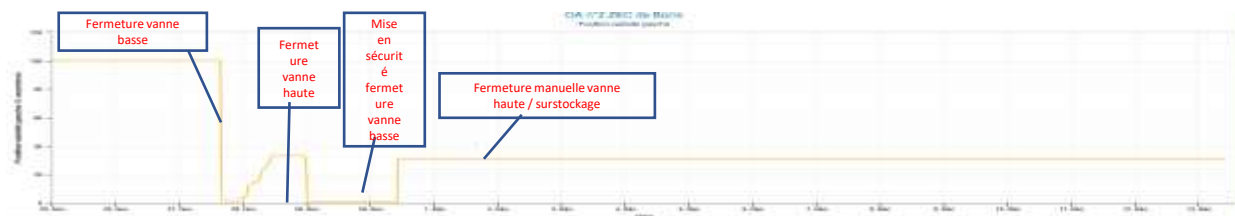
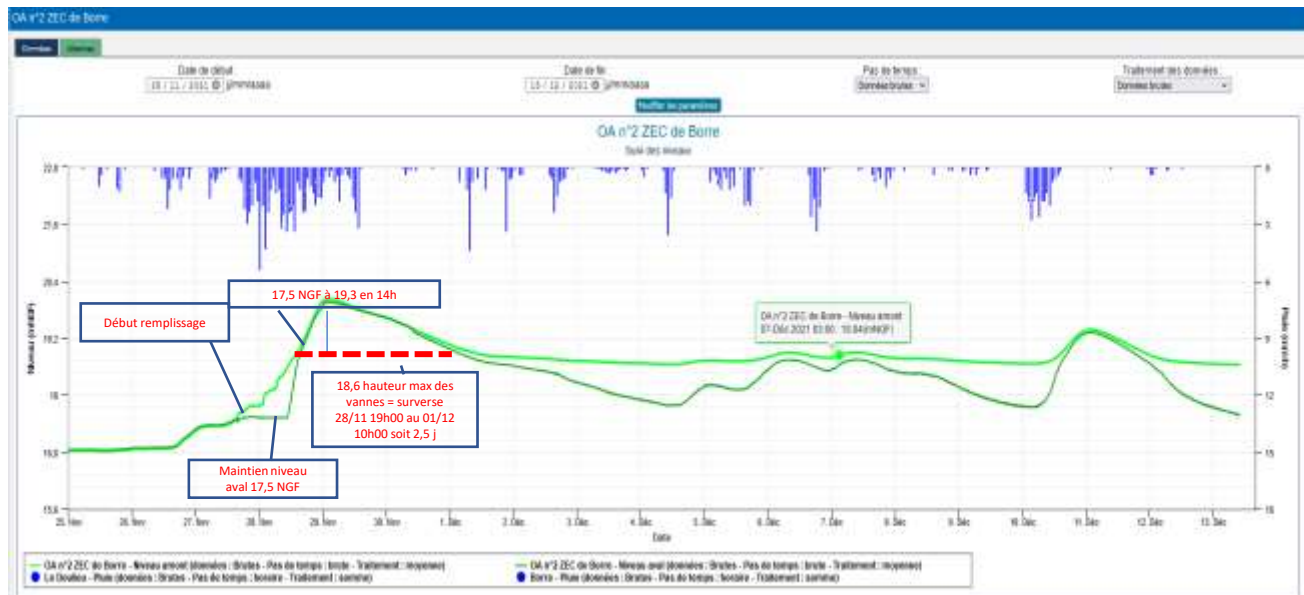
- Plus de 7 m³/s mesuré à Bollezeele sur l'Yser amont avant la perte de la station dans la nuit du 28 au 29 (avant le pic de crue) = débit proche de Q₂₀ et calculé à plus de 11 m³/s au pic de crue (se rapprochant probablement de Q₅₀)
- Plus de 13 m³/s mesuré à Ochtezeele sur la Peene becque au pic de crue = débit proche de Q₂₀
- Environ 7,5 m³/s mesuré à Steenvoorde sur l'Ey becque au pic de crue = débit proche de Q₁₀
- Mesure réalisée à Bambecque, le 29/11, décrue amorcée, débit de 60 m³/s = débit Q₅₀



Les évènements marquants de l'année 2021

Des ouvrages dimensionnés pour un événement donné, qui ont bien fonctionné mais qui ont été dépassés:

ZEC de Borre



Un déménagement très attendu

Cette fin d'année 2021, a également vu la concrétisation de la démarche engagée depuis quelques années pour l'acquisition du nouveau siège de l'USAN à Bailleul.

C'est chose faite!

La construction est terminée.

L'année 2022 est sous le signe du déménagement...



BASSIN FALAISE MORTE

FICHE SYNTHETIQUE – BILAN D'ACTIVITE 2021

1. CAMPAGNE DE FAUCARDAGE 2021/2022

- Les travaux de faucardage sont entièrement réalisés en régie.
- Légère augmentation du linéaire traité par rapport à 2020 (+3.660ml)
- Pas de faucardage d'été ni d'éparage.

	Hiver	
	Eparage	Faucardage
Régie	0 ml	30.620 ml

2 – CHANTIERS MANUELS ET BRIGADES VERTES

Chantiers régie	Nb chantiers	Nb heures	Date	linéaire
Retrait manuel d'embâcles	1	8 h	juin	-
TOTAL	1	8 h	-	-

Chantiers association ORME ACTIVITE	Nb chantiers	Nb heures	Date	linéaire
Chantier cours d'eau	1	96 h	juillet	400 ml
TOTAL	1	96 h	-	400 ml

3 – TRAVAUX DE RESTAURATION DE COURS D'EAU

Chantiers régie	Nb chantiers	Date	linéaire
Défenses de berges par tunage bois	1	avril	21 ml
TOTAL	1	-	21 ml

4 – LUTTE CONTRE LE RAT MUSQUE

- **690 prises en 2021** sur les 11 communes dont la lutte contre le rat musqué est assurée par le **GDON des Flandres maritimes, soit une baisse de -20% par rapport à 2020** :
Bissezele 1, Crochte 13, Eringhem 27, Hondshoote 100, Killem 29, Merckeghem 58, Millam 51, Quaëdypre 24, Socx 0, Wahrem 382 et Wulverdinghe 5.

BASSIN DEULE

FICHE SYNTHETIQUE - BILAN D'ACTIVITE 2021

1. CAMPAGNE DE FAUCARDAGE 2021/2022

- Année impaire : L'USAN prend en charge le faucardage de la Naviette sur toute sa longueur.
- Légère augmentation du linéaire traité par rapport à 2019, année impaire (+4 km).

	Hiver	
	Eparage	Faucardage
Régie	0 ml	16.585 ml

2 – CHANTIERS MANUELS ET BRIGADES VERTES

Chantiers régie	Nb chantiers	Nb heures	Date	linéaire
Chantier cours d'eau	1	352 h	Février	1575 ml
Retrait manuel d'embâcles	1	8 h	Avril	-
Chantier nettoyage d'ouvrage (grille)	1	4 h	Mars	-
Chantier entretien de bassin de rétention	1	32 h	Juin	-
Chantier aménagement écologique (pose clotûres)	2	60 h	Juin	-
Surveillance réseau et prospection	1	4 h	Janvier	-
TOTAL	7	464 h	-	1.575 ml

Chantiers INTERVAL	Nb chantiers	Nb heures	Date	linéaire
Chantier cours d'eau	4	902 h	Oct à Dec	3.490 ml
Chantier entretien de bassin de rétention	1	669 h	Novembre	-
TOTAL	5	1.571 h	-	3.490 ml

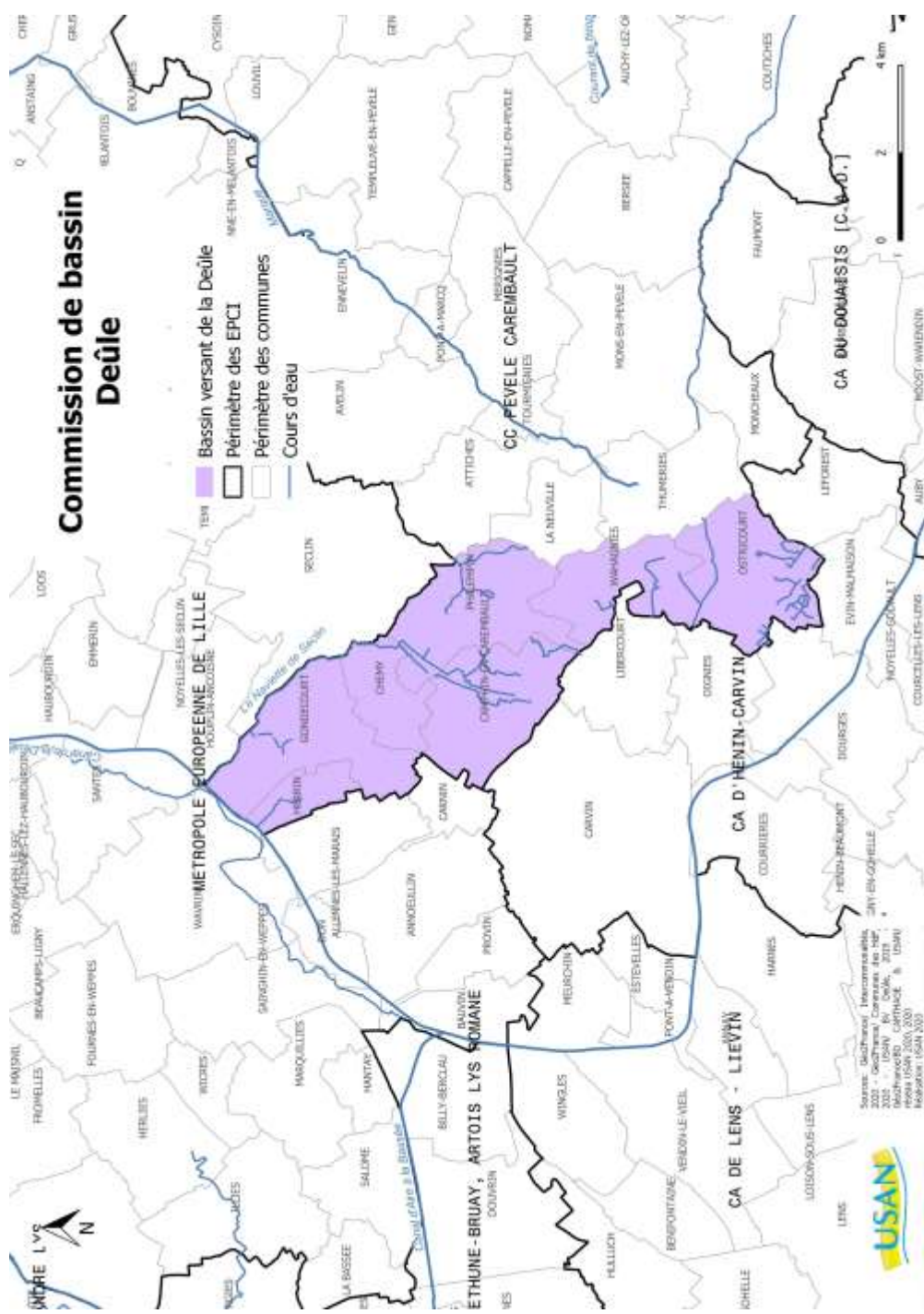
3 – TRAVAUX DE RESTAURATION DE COURS D'EAU

Chantiers régie	Nb chantiers	Date	linéaire
Défenses de berges par enrochement	1	Octobre	20 T
Réfection d'un ouvrage de servitude	1	Mars	-
Chantier d'élagage Woodcracker, débroussaillage, broyage	2	Mars	1300 ml
TOTAL	4	-	1300 ml

4 – LUTTE CONTRE LE RAT MUSQUE

- **Campagne de piégeage mise en place en avril/mai 2021.** L'infestation reste modérée malgré l'absence de campagne en 2020. Les communes de Herrin et Wahagnies restent très peu, voire pas concernées par le rat musqué.

	2017	2018	2019	2020	2021
TOTAL	34	0	70	0	83



BASSIN GRANDE BECQUE DE ST JANS

FICHE SYNTHETIQUE - BILAN D'ACTIVITE 2021

1. CAMPAGNE DE FAUCARDAGE 2021/2022

	Hiver	
	Eparage	Faucardage
Régie	6.300 ml	12.530 ml
Entreprise JTP	-	20.565 ml
Total	6.300 ml	33.095 ml

2 – CHANTIERS MANUELS ET BRIGADES VERTES

Chantiers régie	Nb chantiers	Nb heures	Date	linéaire
Chantier cours d'eau	2	20 h	Avr & Oct	500 ml
Retrait manuel d'embâcles	2	16 h	Avr & Juin	-
Chantier plantation (entretien haies anti-érosion)	5	56 h	Juin & Oct	1.450 ml
Chantier entretien de bassin de rétention	4	58 h	Juin & Oct	-
Chantier aménagement écologique (fascines)	1	70 h	Janvier	-
TOTAL	14	220 h	-	1.950 ml

Chantiers ORME ACTIVITES	Nb chantiers	Nb heures	Date	linéaire
Chantier cours d'eau	4	623 h	Avr & Mai	3.900 ml
Chantier entretien de bassin de rétention	1	133 h	Octobre	-
TOTAL	5	765 h	-	3.900 ml

3 – TRAVAUX DE RESTAURATION DE COURS D'EAU

Chantiers régie	Nb chantiers	Date	linéaire
Défenses de berges par tunage bois	1	Avril	15 ml
Retrait mécanique d'embâcles	1	Juin	-
TOTAL	2	-	15 ml

4 – LUTTE CONTRE LE RAT MUSQUE

- **Très peu d'évolution** entre 2020 et 2021.
- Les communes de **Bailleul** (75 prises) et **Steenwerck** (65 prises) sont toujours les plus sensibles. En revanche, aucune prise n'est réalisée sur les communes de **Boeschepe** et **Berthen**.

	2017	2018	2019	2020	2021
TOTAL	966	372	264	197	193

BASSIN DES COURS D'EAU D'ESTAIRES

FICHE SYNTHETIQUE - BILAN D'ACTIVITE 2021

1. CAMPAGNE DE FAUCARDAGE 2021/2022

- Les linéaires traités augmentent sensiblement en été (+10 km) mais restent stable en hiver. En effet, un programme de faucardage spécifique aux communes de Merville et Neuf Berquin a été mis en place en urgence en juillet 2021 pour faire face aux inondations du secteur (Ct Sans Nom, Ct du Laudick, Ct de la Redoute).

	Été		Hiver	
	Eparage	Faucardage	Eparage	Faucardage
Régie	10.020 ml	27.370 ml	7.420 ml	52.595 ml
Entreprise JTP	-	-	-	5.620 ml
TOTAL	10.020 ml	27.370 ml	7.420 ml	58.215 ml

2 – CHANTIERS MANUELS ET BRIGADES VERTES

Chantiers régie	Nb chantiers	Nb heures	Date	linéaire
Retrait mécanique d'embâcles	4	21 h	Janv & Dec	-
Chantier cours d'eau	1	4 h	Octobre	50 ml
Chantier entretien manuel d'ouvrages	2	12 h	Janv & Août	-
Chantier lutte contre les invasives (renouée du Japon)	1	6 h	Juin	-
Surveillance réseau – Prospection hydrocotyle	1	16 h	Mars	-
TOTAL	9	59 h	-	50 ml

Chantiers association REAGIR	Nb chantiers	Nb heures	Date	linéaire
Chantiers cours d'eau	3	676 h	Avr & Oct	1.230 ml
TOTAL	3	676 h	-	1.230 ml

3 – TRAVAUX réaménagement de l'étang des 4 Fils Aymon

S.A.S. GUINTOLI	Quantité estimée	Etat d'avancement	Réalisé
Aménagement de l'ouvrage amont + enrochement talus			Réalisé
Réaménagement des talus de l'étang			
- Retrait des anciennes traverses	1.500 ml	90%	1.350 ml
- Evacuation en décharge			195 T
Dévasement de l'étang			
- Sédiments évacués en ISDI (déchets dangereux)	18.500 m ³	25%	4.625 m ³
- Terres franches mises en dépôt provisoire à Steenvoorde	8.300 m ³	90%	7.470 m ³
- Déblais mis en dépôt sur site avant évacuation	15.124 m ³	65%	9.830 m ³
- Terres végétales décapées			3.140 m ³

4 – LUTTE CONTRE LE RAT MUSQUE

- Après 2 années très stables, augmentation des prises de +26% entre 2020 et 2021. L'infestation reste cependant très inférieure à ce qu'elle était il y a quelques années.
- Les communes les plus touchées sont toujours **Bailleul** (70 prises), **Steenwerck** (65 prises), **Le Douliou** (84 prises) et **Estaires** (70 prises).

	2017	2018	2019	2020	2021
TOTAL	2.280	774	397	397	500

BASSIN BOURRE – LONGUE BECQUE

FICHE SYNTHETIQUE - BILAN D'ACTIVITE 2021

1 - CAMPAGNE DE FAUCARDAGE 2021/2022

- Légère diminution du linéaire traité en hiver (-5 km) et en été (-3,5 km) par rapport à 2020.

	Été		Hiver	
	Eparage	Faucardage.	Eparage	Faucardage
Régie	7.910 ml	27.600 ml	8.730 ml	61.245 ml
Entreprise DUVAL	-	-	-	49.680 ml
Entreprise JTP	-	-	-	24.475 ml
Total	7.910 ml	27.600 ml	8.730 ml	135.400 ml

2 – CHANTIERS MANUELS ET BRIGADES VERTES

Chantiers régie	Nb chantiers	Nb heures	linéaire
Retrait d'embâcles	10	119 h	-
Chantier cours d'eau	5	60 h	810 ml
Chantier entretien manuel de bassins	2	72 h	-
Chantier entretien manuel d'ouvrages	9	40 h	-
Chantier de plantation de berges	4	44 h	3.375 ml
Chantier aménagements écologiques	5	224 h	-
Chantier entretien manuel des ZEC de Borre	6	276 h	-
Chantier lutte contre les invasives	1	32 h	180 ml
TOTAL	42	867 h	4.365 ml

Chantiers association ORME ACTIVITES	Nb chantiers	Nb heures	linéaire
Chantier cours d'eau	5	648 h	7.535 ml
Chantier entretien manuel des ZEC de Borre	1	330 h	-
TOTAL	6	978 h	7.353 ml

3 – TRAVAUX DE RESTAURATION DE COURS D'EAU

Chantiers régie	Nb chantiers	Date	Linéaire
Retrait mécanique d'embâcle	2	Mars	-
Défenses de berges par tunages bois	5	Avril	115 ml
Aménagement de dispositif anti-érosion (fascines)	1	Février	240 ml
Réfection d'un ouvrage de servitude	1	Avril	-
TOTAL	9	-	355 ml

4 – TRAVAUX DE MODERNISATION DE L'ECLUSE DU GRAND DAM

<i>Chantier en sous-traitance FREYSSINET- LEBLEU</i>	
Dépôt du dossier	Début 20
Attribution du marché	Juil 20
Phase 1 : Installation de chantier	Oct 20
- Création d'une piste d'accès	
- Débroussaillage du site	
- Batardage du canal	
Phase 2 : Aménagement du nouvel ouvrage	Oct 20
- Culées, seuil et vanne du nouveau barrage.	
Phase 3 : Rétablissement de la continuité écologique et piscicole	Print 21
-Aménagement hydromorphologique de recharge en granulat (la Bourre),	
- Effacement de seuil par suppression de l'ancien déversoir,	
- Création d'une passe naturelle à poissons avec recharge en granulat et bassin de repos (canal du Pré à Vin)	
Phase 4 : Création d'habitats écologiques	
Création d'une roselière avec les sédiments terrassés (1400m ³).	Print 21

5 – LUTTE CONTRE LE RAT MUSQUE

- **Augmentation de +32%** en 2021, après une baisse régulière des prises depuis 2017. Avec le bassin des cours d'eau d'Estaires et Environs, ce sont les 2 seuls bassins qui affichent une augmentation des prises.

- Fortes disparités entre les communes : **Thiennes** (103 prises) et **Hazebrouck** (95 prises) sont les plus touchées. Mais 9 communes sur 22 comptent moins de 10 prises.

	2017	2018	2019	2020	2021
TOTAL	2.786	1.540	683	453	598

BASSIN YSER

FICHE SYNTHETIQUE - BILAN D'ACTIVITE 2021

1 - CAMPAGNE DE FAUCARDAGE 2021/2022

- Peu d'évolution des linéaires traités (+2Km d'épavage, -3Km de faucardage).

	Été		Hiver	
	Eparage	Faucardage.	Eparage	Faucardage
Régie	-	4 .300 ml	12.490 ml	72.255 ml
Entreprise DAMBRICOURT	-	-	-	49.210 ml
Total	-	4 .300 ml	12.490 ml	121.465 ml

2 – CHANTIERS MANUELS ET BRIGADES VERTES

Chantiers régie	Nb chantiers	Nb heures	linéaire
Retrait d'embâcles	13	152 h	-
Chantier cours d'eau	15	438 h	4.130 ml
Chantier de plantation de berges	6	204 h	640 ml
Chantier entretien manuel d'ouvrages	3	24 h	-
Chantier entretien manuel de bassins	14	132 h	-
Chantier aménagements écologiques (clôtures, fascines)	10	296 h	-
Chantier lutte contre les invasives (renouée)	1	8 h	-
Surveillance réseau, vigilance post-crue	1	16 h	-
TOTAL	63	1.270 h	4.770 ml

Chantiers association ORME ACTIVITES	Nb chantiers	Nb heures	linéaire
Chantier cours d'eau	11	1.332 h	9.955 ml
Chantier entretien manuel de bassins	1	54 h	-
TOTAL	12	1.386 h	9.955 ml

3 – CREATION DE BASSIN DE RETENTION – PIS BECQUE - ARNEKE

Chantier GUINTOLI	
Dépôt du dossier d'autorisation	Sept 19
Attribution du marché / Début des travaux / Fin des travaux	Juin 20 / Oct 20 / Print 21
Emprise du projet	3.2 Ha
Volume de terrassement / Volume de rétention	16.500 m ³ / 8.200 m ³

4 – TRAVAUX DE RESTAURATION DE COURS D'EAU

Chantiers régie	Nb chantiers	Quantités
Défenses de berges par tunages bois	5	78 ml
Défenses de berges par enrochements	5	121 T
Chantier d'élagage Woodcracker, débroussaillage, broyage	1	350 ml
Pose, retrait, réfection d'ouvrage de servitude	3	-
Dévasement de cours d'eau	1	300 ml
Dévasement d'ouvrages (ouvrage routier RD928 – Yser – Volckerinckhove)	1	-
Pose de clôtures avec assistance mécanique au godet	2	325 ml
Retrait mécanique d'embâcles	7	-
Autres chantiers, aménagements écologiques	6	-
TOTAL	27	7.951 ml

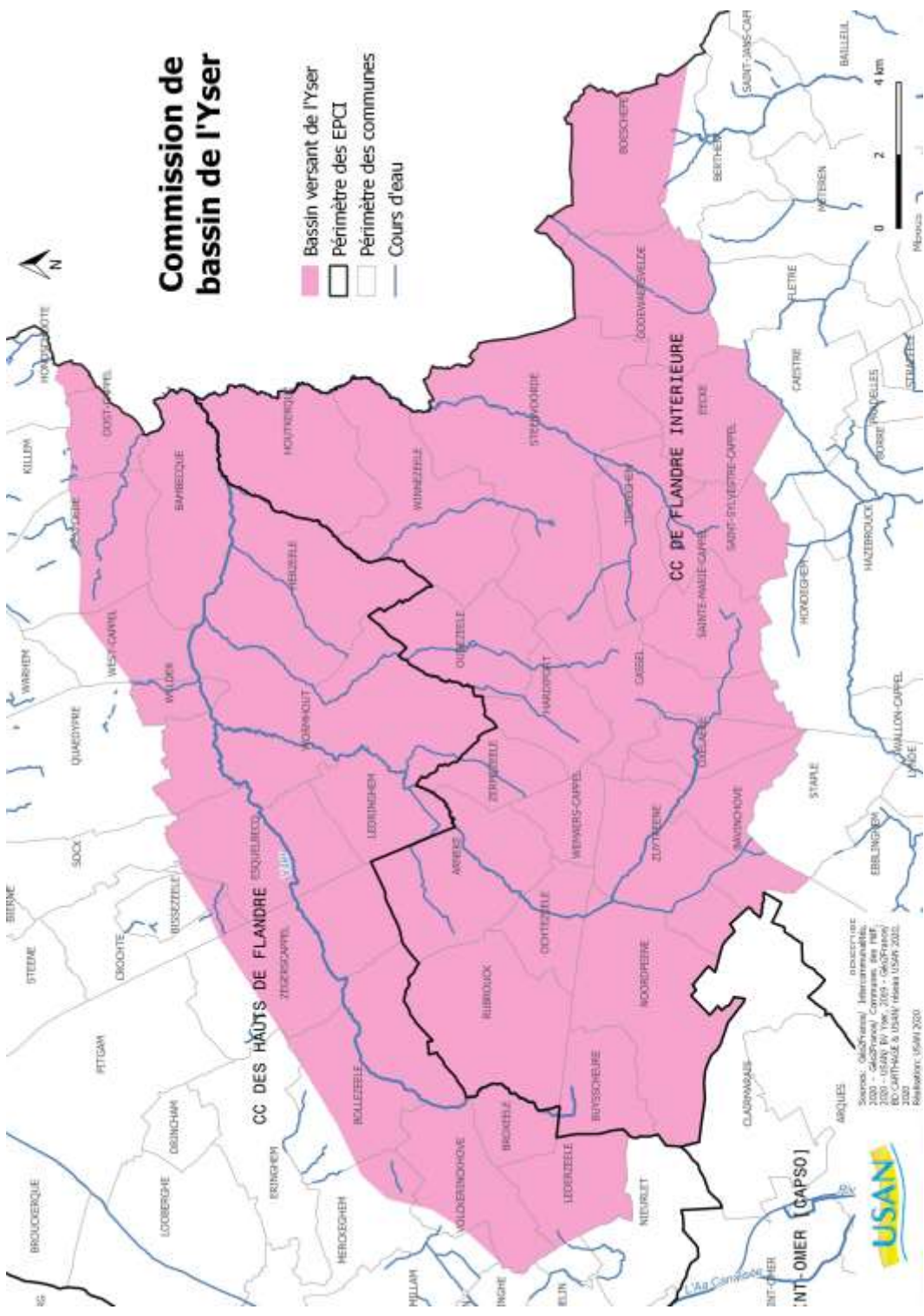
Autres chantiers et aménagements écologiques	Date	Quantités
Terrassement pour descente aménagée – Grand bassin d’Oudezeele	Avril	16 ml
Dévasement entonnoir – Bassin de Noordpeene	Mars	12 ml
Dispositif anti-érosion, pose de fascines et retalutage – bassin de Gode	Février	350 ml
Réfection du chemin d’accès – Grand bassin d’Oudezeele	Mars	80 ml
Retalutage des berges de l’Yser - Volckerinckhove	Mars	200 ml
Chantier de fouille – Bandes enherbées d’Esquelbecq	Mars	25 m ³

Chantier LEBLEU	Date
Aménagement des berges de l’Yser – Bandes enherbées d’Esquelbecq - 1,5 kms de travaux hydromorphologique (Aménagement de berge, recharge granulo ...) - 553 ml de haies - 106 m2 de ripisylve	Novembre Novembre

5 – LUTTE CONTRE LE RAT MUSQUE

- Légère progression des prises en 2021 par rapport à 2020 : **+2.5%**.
- Les communes traditionnellement les moins infestées se situent essentiellement entre les monts de Flandres et le mont Cassel. 9 communes affichent moins de 10 prises, dont **Eecke**, **Godewaersvelde**, **St Sylvestre Cappel** ou encore **Wemaers Cappel**.
- Les communes les plus touchées sont **Noordpeene** (99 prises), **Oudezeele** (88 prises), **Houtkerque** (87 prises) et **Wormhout** (85 prises). Ce sont des communes étendues et au réseau hydrographique dense.

	2017	2018	2019	2020	2021
TOTAL	1.958	1.066	1.525	1.086	1.111



BASSIN LYS RIVE DROITE

FICHE SYNTHETIQUE - BILAN D'ACTIVITE 2021

1 - CAMPAGNE DE FAUCARDAGE 2021/2022

- Peu d'évolution dans le linéaire traité par rapport à 2019 (année impaire, l'USAN prend en charge l'entretien de la rivière des Layes en rive droite, de Fleurbaix à l'extrémité amont),
- L'ensemble des actions est traité en régie.

	Été		Hiver	
	Eparage	Faucardage	Eparage	Faucardage
Régie	1.280 ml	17.125 ml	9.815 ml	81.960 ml

2 – CHANTIERS MANUELS ET BRIGADES VERTES

Chantiers régie	Nb chantiers	Nb heures	linéaire
Retrait d'embâcles	20	91 h	-
Chantier cours d'eau	2	104 h	800 ml
Chantier entretien manuel d'ouvrages	2	8 h	-
Surveillance réseau, vigilance crues	1	160 h	-
TOTAL	25	363 h	800 ml

Chantiers association REAGIR	Nb chantiers	Nb heures	linéaire
Chantier cours d'eau	5	534 h	2.765 ml
Chantier manuel de Retrait d'embâcles	1	512 h	-
TOTAL	6	1.046 h	2.765 ml

3 – TRAVAUX DE RESTAURATION DE COURS D'EAU

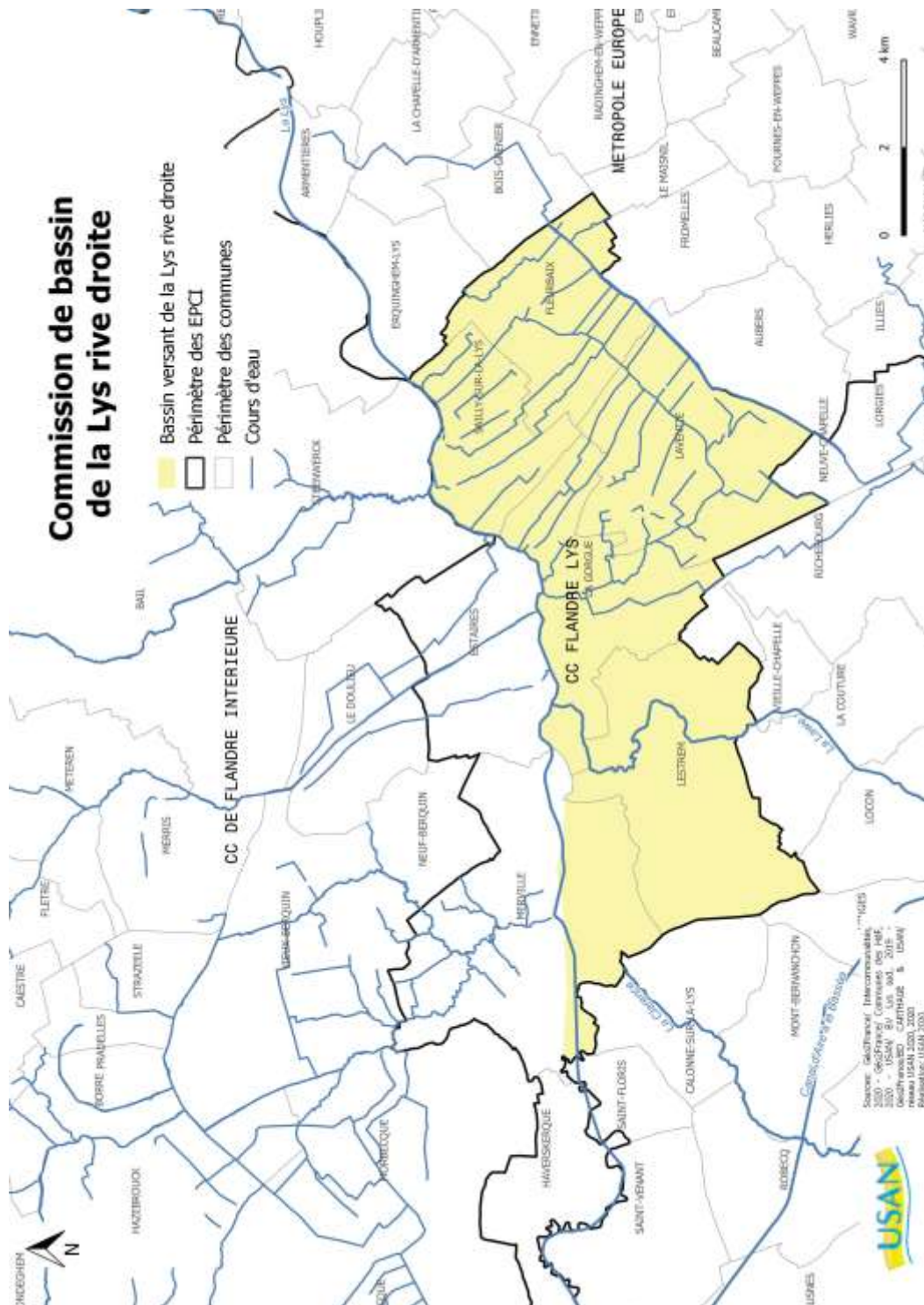
Chantiers régie	Nb chantiers	Date	linéaire
Retrait mécanique d'embâcles	3	Mars et Oct	-
Défenses de berges par tunage bois	1	Avril	12 ml
TOTAL	4	-	12 ml

4 – LUTTE CONTRE LE RAT MUSQUE

- Forte baisse des captures en 2021 : - 48%
- Peu de disparités entre les 6 communes du bassin : Le nombre des captures par commune va de 21 (Lestrem et Merville) à 61 (Laventie).

	2017	2018	2019	2020	2021
TOTAL	201	368	863	413	215

Commission de bassin de la Lys rive droite



L'USAN

L'Union Syndicale d'Aménagement hydraulique du Nord (USAN), dont le siège est encore en 2021 à Radinghem-en-Weppes (59320), a été créée par arrêté préfectoral du 17 août 1966.

→ **Reconnu comme Syndicat Mixte (arrêté préfectoral du 11 décembre 2007), l'USAN propose l'adhésion « à la carte » pour 2 compétences :**

- Compétence 1 : la gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations (GEMAPI)
- Compétence 2 : l'animation et la concertation dans les domaines de la prévention du risque inondation et de la gestion des milieux aquatiques (SAGE)

→ **L'USAN en quelques chiffres (au 1^{er} janvier 2022) :**

- Communes et communautés de communes adhérentes : **4 communes et 4 communautés de communes (total 89 communes)**
- Longueur du réseau de cours d'eau géré : **1 040 Kms**
- Superficie des bassins versants = **103 639 Ha**



403, Allée des Prêles – ZA de la Verte Rue – 59270 BAILLEUL